

Coup de pouce à l'emploi

Est-ce que vous êtes à la recherche d'un emploi? Êtes-vous découragé par les manchettes à répétition sur les pertes d'emplois, le chômage? Avez-vous abandonné? Il y a un mois, j'ai eu un choc en consultant la rubrique «Emplois» dans les petites annonces des journaux de Québec. À part les demandes pour des danseuses, des hôtesses, des vendeurs à commission et des postes de conciergerie, il n'y avait rien.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus d'emplois? Plus du tout? Un appel auprès du directeur régional du Développement des ressources humaines Canada, M. Jacques Godbout, nous a convaincus du contraire. Des emplois, il y en a environ 400 par semaine sur les terminaux du gouvernement dans notre région. Et ce n'est que 20% des emplois disponibles. Il y en a aussi suffisamment pour faire vivre une vingtaine d'agences privées de placement. Mais pour une raison qui dépasse l'entendement, certains employeurs ont encore

de la difficulté à combler certains postes pendant que des travailleurs en chômage ont toutes les peines du monde à se replacer ailleurs.

Il y a encore des emplois. Pas assez, malheureusement, mais il y en a. Et la pire erreur dans un marché aussi difficile est d'abandonner, de cesser de chercher.

Vous êtes à la recherche d'un emploi? Vous voulez connaître tous les moyens à votre disposition, les méthodes les plus efficaces, les domaines les plus prometteurs? Voilà la démarche

à laquelle nous vous proposons de vous inscrire, dès demain.

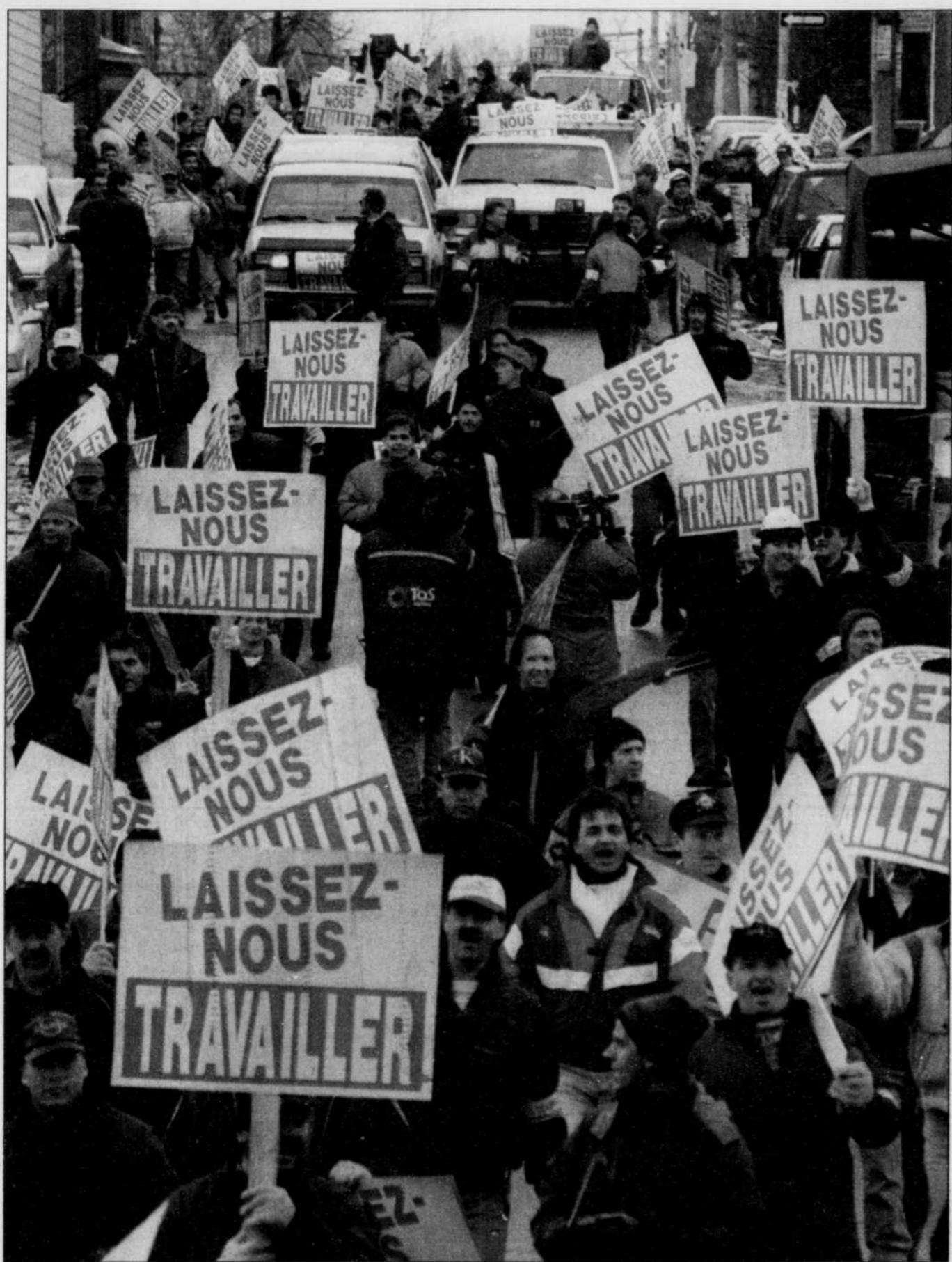
Pendant un mois, LE SOLEIL ouvre ses pages à la recherche d'emplois. Les gestionnaires du Développement des ressources humaines Canada, du ministère québécois de la Sécurité du revenu, et de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre se sont associés avec nous pour la mise au point de ce projet. L'équipe de Robert Gillet, du FM 93, se joint également à cet effort afin de toucher le plus grand nombre possible de per-

sonnes. Gilles Ouellet, directeur des pages financières du SOLEIL, a accepté de coordonner ce travail.

Nous lançons ce projet avec réalisme: notre démarche ne créera pas d'emplois supplémentaires. Si nous contribuons à augmenter les chances de réussite de ceux et celles qui sont à la recherche d'un emploi, nous aurons atteint notre objectif.

(Les détails en page A 2)

LE RÉDACTEUR EN CHEF
GILBERT LAVOIE



Moins nombreux que prévu au rendez-vous, les manifestants n'en ont pas moins ratissé large pendant quatre heures entre la Colline parlementaire et le 200 du Chemin Sainte-Foy.

CONFLIT DANS LA CONSTRUCTION

«Ça va être l'enfer»

Les opposants à la grève promettent de «jammer» la ville, ce matin, de la Colline parlementaire au pont de Québec

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Ils étaient 500 entrepreneurs, sous-traitants, autoconstructeurs, fournisseurs et travailleurs à manifester, hier, dans les rues de Québec contre la grève dans la construction résidentielle. Et ils remettent ça ce matin avec promesse, cette fois, d'être trois fois plus nombreux et de «jammer» la ville de la Colline parlementaire au pont de Québec au volant de leurs grues, bétonnières et autres mastodontes.

«La manif de ce matin (hier), que le gouvernement prenne ça comme un avertissement, a lancé juché sur un camion et armé d'un porte-voix Stéphane Huot, le promoteur du Domaine de Brugnon, un chantier de 18 millions\$ paralysé par la grève. Demain (ce matin), ça va être l'enfer! Un gros show! On va boucher toutes les rues de la haute ville. Et lundi on rouvre nos chantiers. Tout le monde!»

Moins nombreux que prévu au rendez-vous, les manifestants n'en ont

Matthias Rioux n'a pas daigné les rencontrer

pas moins ratissé large pendant quatre heures entre la Colline parlementaire et le 200 du Chemin Sainte-Foy, où ils se sont cognés le nez sur la porte verrouillée et bien gardée du cabinet du ministre du Travail, Matthias Rioux, qui n'a pas daigné les rencontrer.

Les manifestants avaient commencé

Voir L'ENFER en A2 >

AUTRE TEXTE
Rioux nomme un médiateur A 6

Trop de suicides en prison

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Inquiet du nombre de suicides qui se produisent chaque année dans les prisons du Québec, le coroner en chef, Me Pierre Morin, se donne encore quelques semaines de réflexion pour décider de l'opportunité de tenir des audiences publiques sur ce sujet.

Confirmant hier après-midi les informations obtenues par LE SOLEIL, son porte-parole, M. François Houle, a fait savoir que le coroner en chef devrait fait connaître son choix à la fin du

Voir SUICIDES en A2 >



Jean-Simon D'Anjou et sa maman, Nathalie Bédard.

La vie continue dans les hôpitaux

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

QUÉBEC — À peine âgé de deux jours, Jean-Simon D'Anjou, l'un des derniers bébés à naître à l'hôpital Christ-Roi, ne semblait pas préoccupé le moins du monde, hier, par les changements qui bouleversent le secteur de la santé. C'est que la vie continue, en dépit des

Voir VIE en A2 >

AUTRE TEXTE
La ruée vers les CLSC A 3

LE QUÉBEC



Nouvel échec

Le coroner Marc-André Bouliane a connu un nouvel échec hier en cour d'appel.

PAGE A 6

LES SPORTS

Petits marchés

Les propriétaires des équipes de baseball ont accepté un plan de partage des revenus pour aider les petits marchés, comme Montréal.

PAGE D 1

LA MÉTÉO



Maximum 4, Minimum -3

Nuageux avec quelques faibles chutes de neige. Demain, nuageux et temps frais. Détails page C 2

QUÉBEC, 100c ANNÉE, NO 84
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

INVESTIR
dans les
TÉLÉCOMMUNICATIONS
VOUS INTÉRESSEZ?
Informez-vous
1-800-739-0181 654-0181
EVERGREEN

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 12
Le Monde.....	13 et 14
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Consommation.....	1
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	6 et 7
CAHIER C	
Week-end Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	4
Ce soir à la télé.....	4
Annonces classées.....	6 à 10
Décès.....	11 et 12
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle.....	1
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7 et 8
SERVICES	
Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-03-96

1-4-4

1-5-0-2

BANCO

tirage du 21-03-96

3-6-8-12-20-22-

27-29-30-34-37-38-

50-53-58-59-60-62-66-67

VIE

Accoucher à Christ-Roi

Suite de la Une

fermetures d'unités dans les hôpitaux et des redéploiements d'effectif.

SON DEUXIÈME

Pour la naissance de son deuxième bébé, Nathalie Bédard tenait à accoucher à l'hôpital Christ-Roi. Son accouchement était toutefois prévu pour la semaine prochaine. Or, plus aucun accouchement ne sera pratiqué à Christ-Roi à partir de minuit, mercredi.

« J'ai demandé à mon médecin s'il était possible d'entrer un peu avant la date prévue et de déclencher mon accouchement, mais elle a refusé pour des raisons médicales », explique-t-elle.

Mme Bédard s'était résignée à donner naissance à son fils à l'hôpital Saint-Sacrement, où son gynécologue, le Dr Julia Villa, sera transférée.

Ce qui n'aura finalement pas été nécessaire, puisque que bébé en a décidé autrement en se montrant le bout du nez mardi soir.

Même si la fermeture imminente de la maternité de Christ-Roi est le principal sujet de conversation du personnel, Mme Bédard affirme que les services qu'elle a reçus n'en étaient pas du tout affectés.

« Je n'ai vu aucune différence avec la première fois que j'ai accouché ici. Les infirmières étaient tout aussi souriantes et attentionnées », témoigne-t-elle.

« Mon Dieu qu'elle a le tour avec les bébés. Dire que cette femme-là va perdre son poste », disait Chantal Germain à une autre maman, tout en regardant une infirmière prendre son petit trésor à travers la vitre de la pouponnière.

Les deux jeunes mères soutiennent elles aussi que les changements prochains et la tension que vivent les infirmières n'ont nullement modifié le comportement du personnel.

REGRETS

Comme plusieurs autres mamans, ces jeunes femmes regretteront la fermeture du centre mère-enfant de Christ-Roi. « On était tellement bien ici. On était bichonné, on se sentait comme dans un hôpital privé », commente Nathalie Bédard.

Pour son dernier mois d'activités, la maternité de Christ-Roi aura accueilli une centaine de nouveau-nés. À partir du 28 mars, les futures mamans seront dirigées vers les hôpitaux Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement.

RÉFLEXION

L'ambition est une maladie qui n'a guère d'autre remède qu'une poignée de terre. (proverbe turc)

LES RETOURNÉS

L'ENFER
En lettres rouges

Suite de la Une

à se masser et à bloquer les rues autour du parlement dès 6 h 30. Le message tracé en lettres rouges sur les pancartes était clair: « Laissez-nous travailler ». Slogan répété et scandé par la foule à la suite d'appels à la solidarité lancés par Stéphane Huot et son collègue entrepreneur, Christian Légaré de Légaré Construction.

« Lundi, le travail va reprendre sur mes chantiers, a promis M. Légaré. J'ai demandé par huissier aux ouvriers et aux livreurs de matériaux de se présenter. J'ai aussi averti la Sûreté du Québec (SQ) et les corps de police de la Haute-Saint-Charles, Val-Bélair et Beauport d'être aux aguets dès 7 h 30 pour assurer la sécurité. J'ai 32 maisons unifamiliales à livrer et je vais les livrer. On va travailler, c'est certain ! »

Parodiant le ministre du Travail qui disait, mardi, vouloir laisser entrepreneurs et travailleurs négocier comme « de grands garçons et de grandes filles » sans l'intervention du gouvernement, Christian Légaré a prévenu Matthias Rioux que « les petits garçons et les petites filles » allaient lui montrer qu'ils savent se tenir debout.

« Nous allons nous soutenir les uns les autres sur nos chantiers, a renchéri Stéphane Huot. Et s'il y a de la merde quelque part, on va être là et s'entraider. »

« Personne ne veut gréver. On est tanné de se faire mener par 7 % ou 8 % de travailleurs qui ne veulent pas travailler, a lancé Mario, un entrepreneur. On est obligé de mettre du monde à pied parce que les fournisseurs sont pas capables de livrer la marchandise. Si on est pris à travailler, on nous casse les bras. Que le gouvernement prenne les moyens pour que ceux qui veulent travailler travaillent. »

« C'est rough pour les fournisseurs, confirme J.-M. Beauré. J'ai 700 000 \$ d'inventaire qui dort dans mon magasin. Je peux rien sortir. La situation est critique. Si ça continue, on va se voir forcé de fermer nos entreprises. C'est un non-sens en pleine crise économique. »

Jean-Marc, un camionneur, dit que si les chantiers ne rouvrent pas, il tombe sur le chômage lundi. « L'ouvrage est rare », se lamente-t-il. André et Maxime, eux, ne savent pas pourquoi ils sont en grève. « On a assez de misère comme ça à faire nos timbres. » Et Éric, un jeune de 19 ans qui commence dans la construction, se dit quant à lui prêt à rentrer au travail demain.

Appuyé sur ses béquilles, Gaétan Verret, un entrepreneur-briqueur, affirme connaître un moyen de mettre fin à la grève. « Y a qu'à couper l'assurance-chômage et l'aide sociale aux piqueurs. Ça va négocier et ça va rentrer au travail », prédit-il.

Un quidam qui observait la manifestation devant le bureau du ministre-fantôme, Matthias Rioux, n'a pu s'empêcher de lancer: « Le gouvernement est en faillite. C'est déjà pas drôle ! Et en plus on ne laisse pas le monde travailler. Maudite merde ! »

À Montréal aussi

MONTRÉAL (PC) — Tous les ponts donnant accès à l'île de Montréal pourraient être bloqués par des manifestants du secteur de la construction résidentielle, à l'heure de pointe, ce matin, a fait savoir hier le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM).

« Si tel était le cas, nous invitons les manifestants qui participent à cette opération à permettre le passage de tout véhicule d'urgence qui devrait emprunter l'un ou l'autre de ces ponts pour se rendre à un centre hospitalier situé sur l'île », a précisé le service des relations publiques du SPCUM dans un communiqué.

Le service de police a aussi recommandé à toute la population d'être à l'écoute des médias pour connaître l'état de la situation.

SPÉCIAL EMPLOI

Le plan de travail

INFORMATION

Demain, nos journalistes Pierre Asselin et Jean-Marc Salvat dresseront un portrait de l'emploi dans la grande région Québec-Chaudière-Appalaches. Nos pages Dossiers seront consacrées entièrement à ce sujet. Des reportages suivront toute la semaine prochaine.

CLINIQUES D'EMPLOIS

Avec l'aide de nos partenaires gouvernementaux et des organismes-travail de la région, nous tiendrons trois séries différentes de cliniques d'emplois gratuites les 13, 14, 20 et 21 avril pour vous aider dans votre démarche. Il faudra vous inscrire; nous pouvons accueillir un maximum de 1000 personnes par clinique.

Demain, et dimanche jusqu'à midi, une trentaine de fonctionnaires des gouvernements du Québec et du Canada prendront les appels des personnes intéressées. Premier arrivé, premier servi. Les numéros à composer pour nous joindre seront publiés dans le journal de demain. Il est inutile de chercher à communiquer avec nous aujourd'hui. Le service spécial mis sur pied avec nos partenaires n'ouvrira ses lignes qu'à compter de 9h demain matin.

Il est possible que la demande de participation aux cliniques dépasse nos capacités d'accueil. Si c'est le cas, nous prendrons quand mêm-

me les coordonnées de tous les appelants et déciderons ensuite, avec nos partenaires gouvernementaux, s'il y a lieu d'organiser d'autres cliniques.

LES EMPLOYEURS

Les employeurs qui éprouvent des difficultés de recrutement de leur main-d'œuvre pourront communiquer avec nous à un autre numéro.

On leur offrira de participer à une clinique spécialisée et, s'ils le désirent, de publier gratuitement leurs offres d'emplois dans le journal de mercredi prochain.

OFFRES D'EMPLOIS

Mercredi, la une de notre cahier Magazine sera consacrée à la publication gratuite d'offres d'emplois. Mercredi matin, à 6h45, l'équipe de Robert Gillet recevra des spécialistes, en ondes, pour discuter de ces offres et vous aider dans vos démarches. LE SOLEIL et CJMFP répéteront l'opération les mercredis suivants, pendant trois semaines.

La semaine prochaine, à tous les jours, nos journalistes Pierre Asselin et Jean-Marc Salvat feront le suivi de ce projet, vous communiqueront les résultats de nos opérations du week-end, et publieront une série d'articles visant à appuyer la démarche de ceux et celles qui sont à la recherche d'un emploi.

SUICIDES
L'an dernier

Suite de la Une

mois de mai.

Juste au Centre de détention de Québec, communément appelée la prison d'Orsainville, cinq suicides ont été commis l'an dernier. Un autre suicide a été enregistré depuis le début de cette année.

« L'enquête publique, si elle doit avoir lieu, ne portera pas uniquement sur Orsainville, a spécifié M. Houle. Elle englobera tous les établissements pénitentiaires. » Le coroner examinera alors les conditions globales de détention afin de pouvoir formuler des recommandations pour, si possible, diminuer le nombre de suicides à l'intérieur des murs.

C'ÉTAIT HIER

□ 1988 — Le film *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, remporte 13 Génies de l'Académie canadienne de la télévision et du cinéma.

□ 1986 — Le banquier sicilien Michele Sindona, condamné à la prison à vie, est trouvé mort dans sa cellule: il avait absorbé du café contenant du cyanure.

BAGUES
BEATNIKS

À tous les doigts cet été, des petites bagues en pâte colorée aux dessins naïfs avec des billes d'argent sterling 6.00 et des joncs multi-largeurs tout argent 10.00

la maison
simons
PLACE SÈTE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

CONTEMPORAINNE

LE COUPÉ JEANS LIN ET SOIE
PÊCHE OU LAVANDÉ. 36 à 44... 125.00

«La finesse
des choses
donne sa
noblesse à
l'univers.»

-Jean Follain

la maison
simons
PLACE SÈTE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Un homme d'affaires disparaît mystérieusement

Le fisc lui réclame 29 millions \$ pour ses appareils de vidéo-poker

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Un prestigieux homme d'affaires de Jonquière, multimillionnaire par surcroît, à qui le fisc réclame 29 millions \$ dans la lutte qu'il mène contre les personnes qui avaient détenu des appareils de vidéo-poker dans ce lucratif marché jugé illégal, est l'objet d'intenses recherches depuis sa disparition de l'hôpital de Chicoutimi il y a trois jours.

Âgé de 75 ans, Martial Nault, un ancien conseiller municipal de Jonquière, a quitté lundi matin, de son propre chef, l'hôpital de Chicoutimi où il était hospitalisé.

Il s'est rendu en taxi dans le rang Saint-Pierre, en périphérie. Depuis ce moment, il n'a pas été revu vivant.

La sûreté municipale de Chicoutimi a confirmé hier que des traces de pas se dirigeant vers la rivière Chicoutimi avaient été relevés. On a aussi trouvé sa veste, l'un de ses couvre-chaussures et ses papiers d'identité.

Tous ces objets ont été retracés derrière le 3745, rang Saint-Pierre.

Ces deux derniers jours, des plongeurs bénévoles de l'organisation Sauvetage 02 et d'autres de la Sûreté du Québec ont fouillé en vain les eaux de la rivière Chicoutimi.

Découverte de traces de pas menant vers une rivière...

M. Nault, connu là-bas comme Barra-bas dans la passion, vaudrait « dans les 50 millions » selon une source policière.

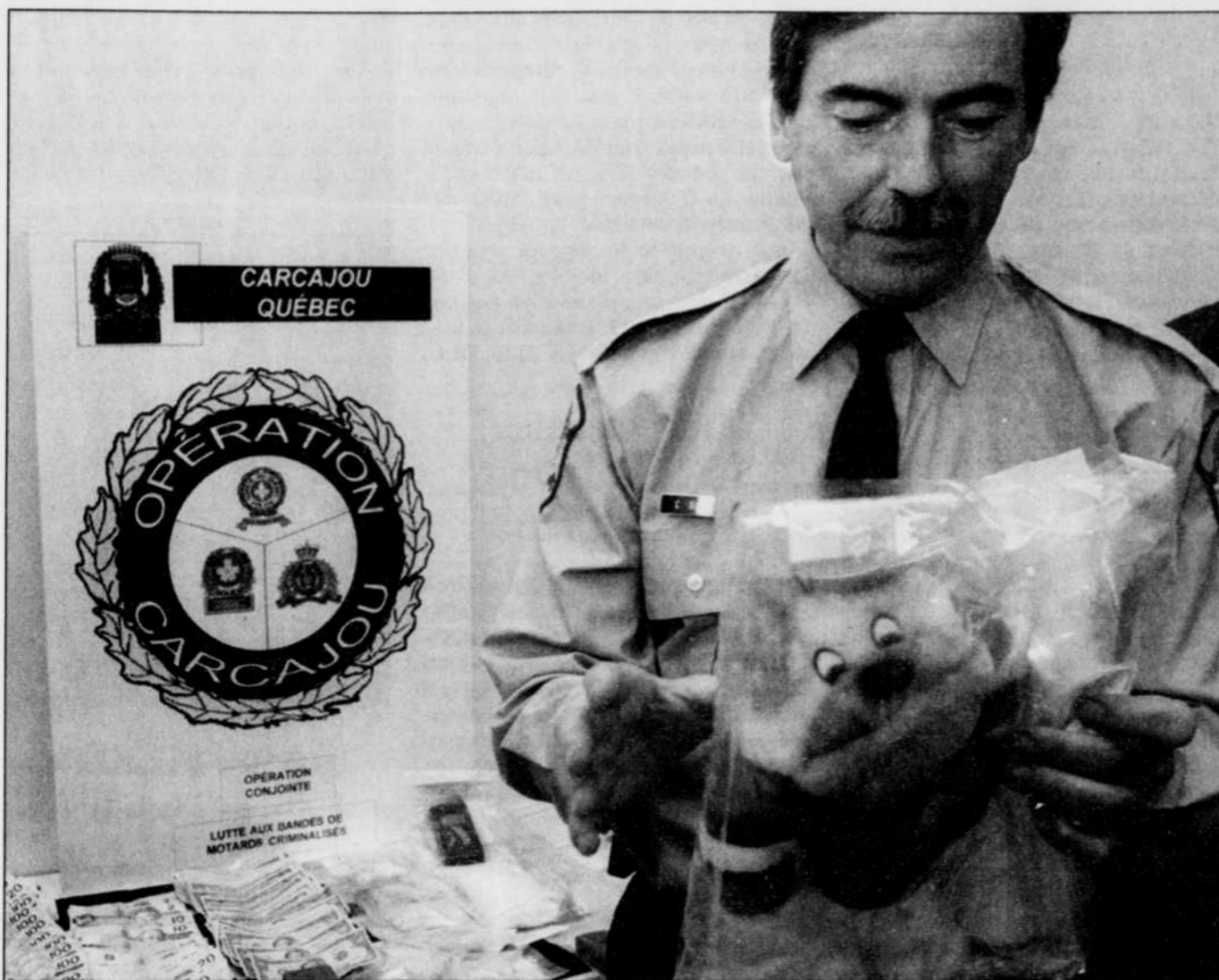
Il a débuté dans le milieu des affaires en dirigeant de petits commerces de restauration dans différents centres sportifs.

Dans les années 50, on le retrouvait à la tête d'une entreprise funéraire. Puis, il a commencé à exploiter des machines distributrices et des appareils de jeux.

L'un de ses commerces, Amusements Saguenay, contrôlait le marché des appareils vidéo-poker dans la région, d'où de nombreux déboires avec la justice.

Selon plusieurs témoignages, les réclamations du fisc, ces derniers mois, ont profondément perturbé l'homme d'affaires.

Un représentant de milieu des jeux a fait savoir au SOLEIL que la réclamation du gouvernement provincial atteignait 29 millions.



L'agent Camille Gagnon tient le toutou dans lequel la SQ a trouvé de la drogue.

Coup fumant pour Carcajou

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le groupe Carcajou a réalisé son coup le plus fumant en matière de stupéfiants dans la région de Québec en procédant mercredi à l'arrestation d'une dizaine de personnes de l'entourage de la Rock Machine.

La brigade de policiers est aussi convaincue que ce réseau, dirigé par Mario Fournier, de la rue Banville à Québec, s'était associé à quelques familles de la mafia à la suite de l'incarcération, à Montréal, de tous les motards qui, au sein du Dark Circle, formaient l'escadron de la mort des Rock Machine.

Avec la comparution le 20 février de Salvatore Brunetti à Laval, tous les membres de cette organisation se retrouvaient alors derrière les barreaux.

Une dizaine de proches des Rock Machine arrêtés

Pour poursuivre leurs activités, les vendeurs de drogues de la région de Québec ont du prendre contact avec certaines grandes familles italiennes de la mafia, lesquelles, c'est bien connu, entretiennent des liens étroits avec la Rock Machine.

Les six perquisitions menées à Québec et dans les municipalités avoisin-

nantes ont permis la saisie de stupéfiants évalués à 120 000 \$ sur le marché.

Dix sachets de une once de cocaïne, 703 sacs de un quart de gramme de coke et 86 grammes de marijuana font partie du lot. « On a même retrouvé de la drogue dans un toutou », a relaté l'agent Camille Gagnon.

Des téléphones cellulaires, des balances, plus de 50 000 sacs de plastique pour la vente de cocaïne en sachets de un quart de gramme au nouveau de la rue et divers articles servant au trafic des stupéfiants ont aussi été saisis par les enquêteurs de Carcajou.

Outre Mario Fournier, le chef de cette bande, quatre autres personnes ont comparu hier au palais de justice. Il s'agit de Donald Villeneuve, Guy Martin, Steve Trépanier et Marie-Eve Martin.

Cinq autres personnes seront assignées par voie de sommation sommaire.

Marco Labrie acquitté d'homicide involontaire

Un « stress aigu » terrasse la victime, rue St-Jean

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même s'il ne croyait pas Marco Labrie, le juge Alain Morand l'a acquitté hier de l'homicide involontaire d'un homme de 37 ans, en mai 1994, dans la rue Saint-Jean à Québec.

De par sa nature, la cause soulevait de délicats points de droit. D'après la narration des faits retenus par le juge Morand, l'incident a débuté vers 4 h, quand Labrie, un Québécois âgé de 27 ans, s'est approché de l'homme de 37 ans pour lui demander s'il avait du PCP.

Après avoir obtenu une réponse négative, Labrie, qui était en état d'ébriété, a voulu « s'amuser » aux dépens de l'homme. « Je vais te faire courir », lui a-t-il dit.

La victime a alors commencé à courir mais il a soudain plié les genoux, s'est accroché à un poteau puis s'est écroulé lentement. « Si je te tire dans la jambe, ça t'aiderait-tu à courir? », lui a alors demandé l'accusé

avant de lui balancer un coup de pied au-dessus de la tête.

Ce que Labrie ignorait, c'est que l'homme avait de très sérieux problèmes cardiaques et qu'il était en train d'agoniser devant lui. D'après la preuve faite devant le tribunal, c'est le stress aigu provoqué par la situation qui aurait pu causer un malaise cardiaque puis la mort de la victime.

À l'autopsie, le pathologiste a constaté que deux artères étaient bouchées à 95%. Des traces de quelques infarctus et d'une thrombose ont également été relevées.

Des policiers arrivés sur les lieux presque au même moment ont indiqué que Labrie n'était même pas assez près de la victime pour que son coup

de pied puisse l'atteindre. Si l'accusé a commis deux actes illégaux, à savoir des menaces et des voies de fait n'ayant par contre pas atteint leur but, la preuve était loin d'être faite que ces actes ont provoqué la mort.

Le procureur de la couronne, Me Sabin Ouellet, a souligné au juge que Labrie a continué à menacer et à invectiver la victime après que l'homme se fut effondré. De son côté, l'avocate de l'accusé, Me Michelyne St-Laurent, a plaidé que les actes illégaux auraient dû être dangereux pour que Labrie soit déclaré coupable. Or, selon elle, ce n'était pas le cas.

Rappelant que le témoignage de Labrie avait été contredit par des témoins, dont les policiers arrivés sur les lieux, et par sa propre déclaration à ce moment-là, le juge Morand l'a tout de même fait bénéficier du doute raisonnable. Ne connaissant pas la victime et ignorant donc son état de santé, Labrie ne pouvait pas prévoir que ses actes illégaux pourraient causer des lésions.

La ruée vers les CLSC

Le redéploiement des employés de la santé débute dans l'inquiétude

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le redéploiement des 658 infirmières, techniciens diplômés et employés de bureau des hôpitaux dont la vocation changera s'est amorcé hier dans une ambiance de calme teintée d'inquiétude. La journée a été marquée par une popularité inattendue des CLSC, 80 % des places disponibles s'étant envolées hier seulement.

Cet engouement pour les CLSC a étonné le secrétaire général de la Régie de la santé et des services sociaux de Québec, Valois Malenfant, qui dressait en fin de journée un bilan positif du déroulement des activités.

Hier, quelque 300 personnes se sont présentées, par ordre d'ancienneté, pour choisir l'endroit où elles poursuivront leur carrière. Ces employés proviennent des hôpitaux Chauveau, Jeffery Hale, Christ-Roi, Courchesne et Sainte-Anne-de-Beaupré.

Ce ne sont pas des postes qu'ils choisissent, mais l'endroit où ils seront intégrés dans des équipes de remplacement. Les postes seront attribués ultérieurement par les établissements.

Même si tous les employés « sécuritaires » conservent leur salaire, plusieurs étaient bouleversés, certains séchant une larme en sortant des locaux de la Régie.

« Pour eux, c'est un deuil. Quand cela fait 25 ans que tu travailles avec des gens, c'est devenu comme ta famille. C'est difficile de passer de petits hôpitaux à de mégacentres. Plusieurs infirmières ont choisi d'aller dans les CLSC pour cette raison », explique Violette Ouellet, agente syndicale à l'hôpital Christ-Roi.

DES CHOIX DIFFICILES

Ne sachant pas à quel poste ils seront affectés, plusieurs employés éprouvaient de la difficulté à arrêter leur choix.

« C'est un coup de dés. Savoir à quel endroit je serai le mieux, c'est difficile », dit Doris Turmel, une infirmière auxiliaire de 25 ans d'expérience.

Mme Turmel travaillait à la pouponnière du Christ-Roi. Les tâches qu'elle y accomplissait lui permettaient de poursuivre une vie professionnelle normale, même si un accident de travail lui a infligé des séquelles permanentes qui lui empêchent de soulever des poids de plus de 10 kilos.

Quelques minutes avant d'aller à la salle où s'effectuaient les choix, Doris Turmel hésitait encore entre Saint-François-d'Assise et Saint-Sacrement. Hésitation vaine, puisqu'elle n'a finalement pas pu aller à aucun des deux endroits. Elle poursuivra plutôt sa carrière à l'Enfant-Jésus.

Deux autres infirmières de Christ-Roi ont eu plus de chance qu'elle, ayant toutes deux réussi à obtenir ce qu'elles voulaient. Lise Boisvert ira, avec deux de ses collègues, au CLSC Laurentien. Quant à Céline Naud, elle était ravie d'avoir trouvé une place au CLSC de Saint-Marc-des-Carrières.

« Je demeure à Deschambault et je rêvais de travailler près de chez moi. »

Le redéploiement des employés se poursuit aujourd'hui et demain. La tension risque d'augmenter, car les choix diminueront à mesure que les heures avanceront.



Doris Turmel, infirmière, et Micheline Cayouette, représentante syndicale à l'hôpital Christ-Roi.

QUÉBEC



LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Corvée populaire d'Enfant-Soleil

Opération dont il a le secret, Enfant-Soleil organise demain et dimanche une grande corvée populaire pour bricoleurs apprentis et expérimentés en vue de donner un coup de main à la construction de sa maison 1996. D'une valeur de 125 000\$, celle-ci est située au 42, rue de la Forêt, à Saint-Étienne, sur un terrain offert par la municipalité. Lancée il y a quatre ans, la campagne de la Maison Enfant Soleil a permis à l'oeuvre de réunir 385 000\$.

QUÉBEC
Excédent de revenus

La Ville de Québec a terminé l'année 1995 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 4,6 millions\$, a réalisé des économies de 4,7 millions\$, principalement au service de la dette (1,5 million\$) et à la sécurité publique (1,8 million\$). Le Comité exécutif de la Ville a pris acte du rapport financier cette semaine et décidé de verser 2 millions\$ de ce surplus au paiement du service de la dette pour cette année et l'an prochain. Une provision de 8,9 millions\$ a été réservée pour couvrir les pertes éventuelles qui pourraient résulter des contestations d'évaluation pour les années antérieures à 1996. Les réserves de la Ville, 13,8 millions\$ et le surplus accumulé (442 233\$ totalisent 14,2 millions\$. En 1995 les recettes ont été de 334,4 millions\$ et les dépenses de 329,8 millions\$. Les dépenses ont été moindres que les prévisions dans la

plupart des services, particulièrement au service de la dette, -24%. B.R.

Absolution inconditionnelle

Les trois hommes accusés d'entrave et de voies de fait contre des policiers de Québec, au terme d'un party de bureau, en décembre, ont bénéficié d'une absolution inconditionnelle. L'incident dans lequel avaient été impliqués Marc Grégoire, 31 ans, Guy Marois, 34 ans et Richard Gagné, 32 ans, de Saint-Augustin, s'était déroulé près d'un bar de la Grande Allée. Un policier avait alors été blessé à un bras. R.H.

Moins de lits fermés au CHUQ

La publication, hier, d'un texte accompagnant la nomination du directeur général du Centre

hospitalier universitaire de Québec a provoqué des réactions de la part du directeur par intérim de l'établissement, le Dr Gérard Roy. Il affirme que l'information voulant que la moitié des lits du CHUQ seront fermés au cours des prochaines années est erronée. Il soutient que c'est plutôt une augmentation de 50 lits qu'il y aura pendant la prochaine année. Il admet que des coupures seront effectuées par la suite, sans pouvoir préciser de quels ordres elles seront. Il explique également que des postes de cadres seront coupés, mais pas du tiers comme il était mentionné hier. Le nouveau directeur du CHUQ, Robert Busilacchi, occupera son poste à compter de la fin avril. C.B.

Sursis pour la pyromane

Un sursis de sentence a été accordé à Micheline Marcoux, la femme de Québec qui avait allumé un incendie dans l'entrée d'un édifice du quartier Limoilou, en décembre. Une probation de deux ans lui a toutefois été imposée.

Duo acquitté

Les deux hommes accusés d'avoir fait un mauvais parti à l'ex-conjointe de l'un d'eux ont été acquittés de ces crimes. C'est en août dernier que Sliman Djebar, l'ex-conjoint de 53 ans, avait été accusé d'avoir fait battre la femme par son voisin, Gabriel Cristini, âgé de 68 ans, à son domicile de la rue Lockwell, parce que ses handicaps l'empêchaient de le faire lui-même.

CHARLESBOURG

Trois arrestations

La police de Charlesbourg a arrêté, dans les derniers jours, 3 individus reliés à la tentative de vol à main armée avec séquestration commise au restaurant «Jardin de Jade», le 14 février. Martin Desjardins, 22 ans, a comparu hier matin sous des accusations de complot pour commettre un vol qualifié avec séquestration, de tentative de vol qualifié, de séquestration des employés, de port de déguisement et d'utilisation illégale d'une arme à feu. Ses deux complices dans cette affaire ont aussi été agrafés: Danny Bastille, 25 ans, et Patrick Létourneau, 20 ans, ont respectivement comparu le 14 et le 19 mars sous les mêmes chefs d'accusation. M. B.

DONNACONA

Tentative de vol

Une tentative de vol à main armée dans une résidence de Sainte-Christine, dans le comté de Portneuf, a donné lieu à une

poursuite qui a duré toute la nuit, hier. Deux individus de Donnacona ont tenté de s'introduire dans la maison d'un couple âgé en milieu de soirée mercredi. Après avoir tenté en vain de défoncer la porte arrière, ils se sont éloignés avant de tirer deux coups de feu en direction du fils des victimes. Les deux hommes ont ensuite pris la fuite à pied en direction de Saint-Léonard de Portneuf. Les policiers ont bouclé la municipalité avec sept voitures de patrouille avant de finalement attraper les suspects vers 4h30 alors qu'ils tentaient de fuir avec un camion volé. Les suspects, souffrant d'hypothermie, ont été conduits à l'hôpital. (PC)

PONT-ROUGE

349 650 \$ pour la fusion

Le ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, accompagné du ministre délégué au Revenu et député de Portneuf, M. Roger Bertrand, étaient de passage dans Portneuf, hier, pour annoncer que la nouvelle ville de Pont-Rouge bénéficiera d'une aide financière de 349 650\$ suite à son regroupement qui fut officialisé le 3 janvier. Un premier chèque de 132 274\$ a été remis par M. Trudel lors de cette cérémonie. La différence sera étalée sur les quatre prochaines années. Pont-Rouge occupe le 2e rang au sein des 22 municipalités de la MRC de Portneuf avec une population de près de 7000 habitants. Elle tiendra sa première élection générale le 2 juin. M.G.

SAINT-GEORGES

Impérial Ciné Night Club

Impérial Ciné Night Club ouvrira ses portes dans l'ancien local de l'Ancestral, le 28 mars. «La formule vise la projection de grands films commerciaux, en stéréo, sur grand écran, dans une ambiance décontractée», explique le propriétaire Richard Busque. La salle contient un comptoir-bar, des tables et chaises et des fauteuils de cinéma. Les cinéphiles pourront consommer des boissons alcoolisées et discuter. Il y aura aussi des jeux vidéos, du billard et la présentation d'un spectacle mensuel. L.D.

THETFORD MINES

Ras-le-bol des commerçants

Une cinquantaine des 76 commerçants du centre-ville de Thetford Mines ont signé une pétition demandant la dissolution pure et simple de la Société d'initia-

BEAUPORT



LE SOLEIL, RAYMOND LAVOIE

Raymond Saint-Laurent honoré

La Ville de Beauport a honoré Raymond Saint-Laurent, sculpteur sur neige, en dévoilant une photographie géante de l'artiste sur le «Mur des célébrités» du centre Mgr Laval. Le maire Jacques Langlois et la famille de M. Saint-Laurent ont assisté à la cérémonie. Le sculpteur, qui a débuté sa carrière en 1955, lors de l'inauguration du Carnaval de Québec. Il a ensuite poursuivi son oeuvre au niveau international, où il a gagné une vingtaine de médailles lors de diverses compétitions. Sur la photo, Raymond Saint-Laurent et le maire Jacques Langlois.

CHARNY

La population satisfaite des élus

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ CHARNY—De quoi mettre des auréoles sur la tête des élus de Charny et y compris des employés municipaux, la population vient d'exprimer un taux de satisfaction record de 94% sur la façon dont c'est mené dans leur patelin.

C'est ce qui se dégage d'un sondage pointu réalisé en décembre par la firme Infrass pour le compte de la Ville de Charny dont les conclusions ont été révélées au cours d'une conférence de presse, hier.

«Dans l'ensemble, les Charnycoises et les Charnycois estiment que leurs élus municipaux font une saine gestion des fonds publics. De plus, ils sont fiers de leur ville, très satisfaits des services, infrastructures et équipements à leur disposition, mais ne veulent pas voir leur compte de taxes augmenté», a résumé le maire Marc Lavallé.

«Non seulement peut-on constater que les services offerts par la municipalité recueillent la satisfaction de 94% de la population, mais encore doit-on noter que nos commettants de l'un des districts électoraux ont exprimé un taux de satisfaction de l'ordre de 98%», a précisé le conseiller André Lachance.

Des données complètes par Infrass, il ressort aussi que 92,6% des résidents de Charny sont fiers de leur ville, que

81,1% d'entre eux estiment qu'elle est suffisamment dotée d'équipements sportifs sont suffisants, que 62,7% des Charnycois pensent les infrastructures culturelles suffisantes, que 61,7% pensent la Ville en bonne santé financière.

Et illustrent également un taux de satisfaction de 94,4% au chapitre de l'entretien des ordures, de 85,4% pour l'entretien des parcs, de 85,1% pour les services policiers, de 83,9% pour l'entretien des rues, de 83,4% au chapitre des services d'incendie, de 80,7% pour le service de communication et d'information, etc. Il s'agit d'un taux de satisfaction exceptionnel, le plus élevé en ce domaine en 25 ans de carrière, a synthétisé le patron d'Infrass, le sondeur Marcel Giner.

S'ils ont admis que les résultats du sondage leur ont au moins fait un petit velours, les élus de Charny n'en ont pas moins indiqué être conscients que le principal risque qu'il leur fait courir est maintenant de se faire descendre du piédestal. «Le défi, nous le comprenons tous, est de conserver intacte une pareille performance», dira le conseiller Lachance.

Mais s'il a caractérisé la satisfaction, le coup de sonde d'Infrass a aussi identifié des dossiers sur lesquels les Charnycois pensent que leurs élus devraient se pencher dans le futur. Par exemple, le Parc des Chutes, l'assainissement des eaux, les neiges usées, le transport en commun, etc. Et touché un point on ne peut plus sensible en établissant que les Charnycois pensent à 60,1% que les taxes municipales sont trop élevées!

Des propos de M. Lachance, il est ressorti que l'administration Lavallée entend se pencher sur cette doléance tout comme les autres priorités identifiées par les citoyens.

Les taxes sont trop élevées selon 60 % des gens

La prime «Destination Paris» Lancôme. Seulement chez Eaton. Prend fin dimanche!



Votre prime 7 pièces «Destination Paris» comprend:
 • un «Bienfait Total», soin bienfaisant poly-vitaminé, 15 mL
 • un «Bi-Facil», démaquillant double action pour les yeux, 60 mL
 • un fond de teint très longue tenue «Maqui-Libre» «Beige Bisque», 10 mL
 • un rouge à lèvres «Multi-sensation» «Rose Terra»
 • en avant-première, un échantillon d'eau de parfum «Poème», 1 mL
 • un ensemble peigne et miroir
 • une jolie trousse à maquillage.
 Votre, sans autres frais, à l'achat de 21 \$ ou plus* de produits Lancôme chez Eaton.
 Une prime par personne.
 En vigueur jusqu'au 24 mars 1996.
 * Avant taxes.

Soin rajeunissant visible Primordiale
 Une peau d'apparence plus jeune que vous n'auriez osé l'espérer.
 30 mL, 51 \$

Aussi offert:
 Traceur «Liner Lumineuse»
 8 mL, 21 \$

Rayon des produits de beauté, 313,
 Eaton Galeries de la Capitale: 624-7311
 Eaton Ste-Foy: 650-4311

Eaton. On veut être votre magasin.

L'idée d'un gîte pour les fugueurs chemine à Québec

Des groupes communautaires sollicitent l'aide de la Régie régionale de la santé

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

■ QUÉBEC — Des organismes communautaires veulent ouvrir une maison d'hébergement pour fugueurs en plein coeur de Québec d'ici quelques mois. Le gîte serait offert pendant un maximum de 72 heures.

Au moins trois groupes ont approché la Régie de la santé et des services sociaux pour obtenir son soutien financier, a appris LE SOLEIL.

Ils ont fait valoir l'urgence de la situation et la nécessité d'offrir une ressource « d'écoute et d'orientation » à ces jeunes qui disparaissent momentanément sans laisser d'adresse.

Dans la région de Québec, plus de

800 jeunes ont fugué de leur lieu de résidence l'an dernier. Ce chiffre n'est que la pointe de l'iceberg. Il ne tient compte que des fugues rapportées aux policiers.

La police de Québec se montre favorable à l'idée. « Il y a une place pour ça à Québec », affirme le sergent Daniel Lemire, responsable de la section Police jeunesse.

« J'aime autant les savoir dans une structure d'accueil comme celle-là, explique-t-il, que dans la rue où le danger d'être récupéré par la drogue ou la prostitution est réel. »

Les jeunes qui trouveraient refuge à la maison d'hébergement bénéficieraient de la tolérance des services de police. Les policiers n'iraient pas les chercher à cet endroit parce qu'ils n'y seraient pas considérés en danger.

Récemment, la Régie régionale de la santé a réuni les « promoteurs » ayant sollicité son aide. Georges Letarte, conseiller à la planification des dos-

siers jeunesse, retient des discussions que le refuge devrait se consacrer aux plus vulnérables, les 13, 14 et 15 ans.

« Ce serait 72 heures pendant lesquelles les intervenants les écouterait afin de les orienter vers les ressources appropriées ou les soutiendraient dans une démarche de retour volontaire », confie M. Letarte.

Le projet n'en est qu'à ses balbutiements. Dans le contexte actuel, rien ne garantit que la Régie pourra en financer une partie, même si c'est ce que souhaitent les personnes qui ont cogné à sa porte ces dernières semaines.

Une durée
de séjour
maximale
de 72
heures

LA CAUSE DES EX-POMPIERS DE CHARLESBOURG

La Ville avait prévu le coup

La convention collective permettait la résiliation des contrats en cas d'intégration, affirme le dg

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La convention collective des ex-pompiers de Charlesbourg permettait à l'employeur de mettre un terme à leur contrat en cas d'intégration avec les services d'incendie d'une autre ville.

Cette précision a été apportée par le directeur général de la Ville de Charlesbourg, M. Michel Lavoie, qui réagissait à un article publié mercredi dans LE SOLEIL.

Son interprétation est toutefois contestée par Me Jacques Bouchard, qui représente un groupe d'environ 30 ex-pompiers demandant à être intégrés à Québec, qui dessert Charlesbourg depuis le 1er mai 1994.

L'article de mercredi spécifiait que, selon Me Bouchard, le jugement que le Commissaire du travail s'approprié à rendre pourrait bien faire jurisprudence. Si le jugement donnait raison aux ex-pompiers, dit-il, il pourrait avoir un impact sur les futures ententes intermunicipales, qui devraient tenir compte de l'obligation de respecter les conventions collectives.

Mais dans le cas de Charlesbourg, croit Michel Lavoie, la Ville pourrait avoir invoqué cette clause de la convention. « On avait prévu le coup depuis longtemps », précise le directeur, car la ville savait qu'il lui faudrait éventuellement, soit transformer son service de pompiers à temps partiel en

service à temps plein, soit recourir aux services d'une autre ville.

Cela dit, M. Lavoie précise ne vouloir aucunement présumer de ce que sera le jugement du Commissaire.

FORMATION

Le directeur général de la Ville a par ailleurs indiqué que c'est un « pur hasard » qui a fait en sorte que, parmi les pompiers embauchés par Québec, figurent les membres de l'exécutif syndical de l'époque. Cet état de fait a causé une scission au sein du groupe syndical, laissant beaucoup d'amertume chez les pompiers non embauchés.

M. Lavoie souligne que la Ville de Charlesbourg avait investi dans la formation de ses pompiers pour les préparer à passer les examens de la Ville de Québec.

« Je crois qu'on a d'ailleurs bien réussi, puisque près d'une vingtaine de nos pompiers ont été engagés », souligne le directeur, en spécifiant que si Charlesbourg avait créé son propre service à temps plein, il n'y aurait guère eu plus de 25 pompiers embauchés sur les 53 à temps partiel.

Alerte générale



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAULT

Un immeuble inhabité sis au 541, rue Franklin, à Québec, a été la proie d'un très violent incendie, dans la nuit de mercredi à hier. L'importance du sinistre, qui s'est déclaré vers minuit, a poussé les sapeurs de la Ville de Québec à demander l'aide de leurs collègues des environs. Quelques voisins ont été incommodés par l'intense fumée qui se dégageait du brasier et un pompier s'est blessé à un genou pendant les opérations. La cause de l'incendie est pour l'instant inconnue, mais la Sûreté municipale de Québec mènera une enquête. M. B.

MEURTRE DE KONSTANTINOS BALLAS

L'enquête préliminaire plus longue que prévu

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Le juge André Cartier a remis au 23 avril la suite de l'enquête préliminaire de Christian Roup, de Charlesbourg, accusé de meurtre au premier degré du restaurateur thetfordois Konstantinos Ballas. L'audience, pour laquelle la semaine entière avait été réservée au palais de justice de Thetford Mines, sera donc beaucoup plus longue que prévu.

La date du 23 avril en est cependant une proforma, ce qui signifie que la cause ne se poursuivra pas cette journée-là mais qu'on fixera plutôt à une date ultérieure la suite des procédures dans le dossier Roup.

Une fois cette enquête terminée, la preuve sera versée aux dossiers des coaccusés Lionel Dumais et Line-Marie Trépanier, originaires d'Anjou, et Rober Lacombe, de Thetford Mines.

Même si la cour a siégé durant les quatre premiers jours de la semaine, les procédures n'ont en fait couvert que l'équivalent de deux journées en raison des nombreuses suspensions.

D'autre part, seulement sept des 28 témoins assignés dans cette cause ont été entendus jusqu'à maintenant. Tout semble cependant indiquer qu'ils ne seront pas tous appelés à la barre puisque certains faits relatifs aux événements ont été admis par la défense hier après-midi.

Une ordonnance de non-publication nous interdit toutefois de divulguer le contenu des témoignages.

SEPT ACCUSATIONS

Roup, 35 ans et représenté par Me Guy Quirion de Sillery, est accusé du meurtre au premier degré du restaurateur, de vol qualifié, de complot dans

le but de commettre un vol qualifié, de déguisement dans le but de commettre un acte criminel, de deux chefs de séquestration et d'utilisation d'une arme lors de la perpétration d'un acte criminel.

COMPLICES

Quant à ses présumés complices Lionel Dumais et son épouse Line-Marie Trépanier, respectivement âgés de 44 et 34 ans, et Roger Lacombe, 48 ans, ils sont accusés d'homicide involontaire plutôt que de meurtre au premier degré et leurs six autres chefs d'accusations sont identiques à ceux de Roup.

En affaires depuis de nombreuses années à Thetford Mines, Konstantinos Ballas a été abattu d'un projectile au thorax le 13 août dernier par deux individus qui ont fait irruption dans son restaurant Bravo Pizzeria vers 5 h du matin.

Les malfaiteurs avaient enfermé les clients et le personnel de l'établissement dans la chambre froide avant d'abattre M. Ballas dans son bureau. C'est après trois mois d'enquêtes menées conjointement par le Service de la protection publique de Thetford Mines-Black Lake et la Sûreté du Québec que les quatre accusés dans cette affaire ont été arrêtés.

Un nouveau grand A de Janette Bertrand



CE SOIR 21h • SAMEDI 20h

À 75 ans, Laura se retrouve veuve. Ses enfants pensent qu'elle serait plus heureuse et surtout plus en sécurité dans une résidence pour personnes âgées. Pour leur faire plaisir, Laura accepte et se retrouve dans *L'enfer de l'âge d'or*.

Une distribution exceptionnelle avec, entre autres, Huguette Oligny, Janine Sutto, Juliette Huot, Benoît Girard, Kim Yaroshevskaya et Rita Lafontaine.

Suivra à 22 h 30, *Janette... tout court* où il sera question de violence envers les personnes âgées et de leurs droits.



Radio Québec

OUVREZ, VOUS VERREZ.

EN BREF

Trudel tiendra son « Lac-à-l'Épaule » d'ici l'été

Le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, a l'intention de tenir d'ici la fin mai le « Lac-à-l'Épaule » que son prédécesseur a dû annuler parce qu'il a changé de ministère avant la date prévue pour l'événement. De mauvaise humeur devant la difficulté du monde municipal de s'entendre dans le dossier de la décentralisation et sa lenteur à réaliser des fusions de municipalités, M. Guy Chevrette se permettait de dire leurs quatre vérités aux élus municipaux. M. Trudel soumettra une proposition en ce qui touche la décentralisation d'activités gouvernementales au profit des municipalités. Il traitera d'une seconde étape de la décentralisation qui pourrait inclure des activités relatives au développement économique et à la gestion des ressources. Lors de ce « Lac-à-l'Épaule » le ministre abordera évidemment le dossier des regroupements de municipalités, ce que le gouvernement considère toujours comme une réalité incontournable. B.R.

COURS de NATATION

Pour apprendre en toute sécurité



Printemps 1996

ENFANTS: à partir de 6 mois, préscolaire, 5 ans et plus, tous les niveaux de la Croix-Rouge, plongeon, cours privés.

ADULTES: débutants, intermédiaires, avancés, débutants-débutants (même ceux qui ont peur de l'eau), maîtres-nageurs, cours privés, initiation à la compétition.

Début des cours: 29 mars
Inscriptions par téléphone, paiement à la course

COURS DE FORMATION

Médaille de bronze, croix de bronze, leader, moniteur de la Croix-Rouge, moniteur en sauvetage, sauveteur, médaille et croix de bronze (combiné).

PISCINES:

Externat St-Jean-Eudes coin Bourg-Royal et 80e Rue, Charlesbourg Centre Cardinal-Villeneuve chemin St-Louis, Sainte-Foy Collège de Limoilou 8e Avenue, Québec Collège François-Xavier-Garneau boul. de l'Entente, Québec

Un emploi de sauveteur pour l'été prochain, c'est maintenant qu'il faut y penser!

Québec Natation
687-4045
une école à caractère éducatif et social



LE QUÉBEC LE CANADA

CONFLIT DANS LA CONSTRUCTION

Rioux nomme un médiateur

Le ministre veut forcer un retour à la table de négociation, mais sa cote est au plus bas chez les manifestants

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—Les opposants à la grève dans la construction résidentielle, qui ont promis de «jammer» la ville et les ponts ce matin, risquent de trébucher sur le ministre du Travail, Matthias Rioux, qui a nommé, hier, un médiateur-conciliateur dans le conflit avec mandat de ramener les parties à la table de négociation.

«Le chantage et le blocage de routes qui désorganise la vie des citoyens est intolérable et je ne le tolérerai pas», a déclaré à sa sortie de la séance régulière du conseil des ministres M. Rioux, qui a ajouté d'espérer que l'intervention du médiateur Robert Lecours permettra aux deux parties de s'entendre sans que l'État n'ait recours à une loi spéciale.

Cette décision du ministre d'obliger les parties à s'asseoir à la table et à négocier de bonne foi va peut-être hausser l'image du titulaire du Travail dans l'esprit des employeurs et travailleurs de la construction résidentielle, mais hier sa cote d'amour était au plus bas parmi les manifestants.

«Il y a un nommé Rioux au ministère du Travail. Un homme pour qui je n'ai aucune estime. Une guenille qui man-

ge dans la même assiette que les syndicats», a déclaré Christian Légraré, de Légraré Construction, qui haranguait la foule d'une plate-forme de camion.

REFUS DU MINISTRE

Le refus du ministre Rioux quelques minutes plus tard de recevoir à son bureau du 200, chemin Sainte-Foy les quatre représentants des manifestants n'a rien fait pour resserrer les relations entre l'entrepreneur et le ministre.

Assis avec Diane Cloutier, chef d'entreprise comme lui, dans le bureau de Jean-Claude Gobé, porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations de travail, Christian Légraré, qui remâchait encore sa rebuffade chez M. le ministre, s'est trouvé sur la même longueur d'onde que le député de Lafontaine. «Rioux me déçoit, a commencé M. Gobé abondant dans le sens de son invité. C'est un monsieur spécialiste des relations de travail. Un leader d'opinion qui, à l'époque, sem-



À travers la porte vitrée du bureau du titulaire du Travail, Matthias Rioux, les entrepreneurs Stéphane Huot et Christian Légraré se font dire par un gardien de sécurité qu'il faut prendre rendez-vous pour voir le ministre.

blait avoir réponse à tout. Et voilà que dans ce dossier-là, il a les deux pieds coulés dans le ciment.»

Et le député libéral de poursuivre en disant qu'il faut «voir le bureau de M. Rioux dans la Tour de la Bourse de Montréal. Un nouveau bureau, précisez-le, situé dans le centre-ville, aux antipodes du ministère du Travail qui crèche rue Crémazie, dans l'Est. Il aurait dû s'installer près de ses fonction-

naires où il y a quantité d'espaces vides. Mais il a choisi l'Ouest, la Place Victoria, avec beaucoup de beaux et bons restaurants tout autour. Faudrait peut-être qu'il redescende de sa tour sur terre où sont les chantiers.»

Invité à préciser la position du Parti libéral du Québec (PLQ) sur le conflit en cours, Jean-Claude Gobé a rappelé aux deux représentants des entrepreneurs et travailleurs opposés à la grève

que l'opposition avait, dès le 12 mars, réclamé du gouvernement une intervention d'urgence pour ramener les parties à la table et suspendre les moyens de pression pendant les négociations.

«Il faut un échéancier ferme et une obligation de résultat», a-t-il précisé hier, rappelant qu'à la Conférence sur le devenir social et économique du Québec, le premier ministre n'avait cessé de parler de l'urgence de mettre en branle des chantiers. «Et il ne reconnaît pas l'urgence de mettre fin au conflit qui paralyse un des plus grands chantiers du Québec», a-t-il commenté.

ÉVITER LA DÉGRADATION

Autant le député de Lafontaine appuie la réouverture des chantiers, autant il dit craindre les débordements. «Il faut éviter toute dégradation du climat social», a-t-il prévenu.

Sur ce point-là, il rejoint le ministre du Travail, Matthias Rioux, qui a condamné, lui aussi, tout acte de violence, de chantage et d'intimidation sur les chantiers. «C'est une question de sécurité publique et de vie de la communauté», a-t-il dit en annonçant son intention de rencontrer bientôt les dirigeants de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) et les chefs de la Coalition syndicale, FTQ Construction et Conseil provincial.

Bouliane perd contre les médias

Prochaine étape devant la Cour suprême

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC—Nouvel échec pour le coroner Marc-André Bouliane. La cour d'appel a rejeté hier sa requête demandant que le rapport du juge en chef Albert Gobeil de la cour du Québec soit mis sous scellés jusqu'à la fin des procédures devant la cour. Le tribunal de deuxième instance a également rejeté sa demande d'ordonnance de non-publication des débats entourant le rapport au cours du procès à venir.

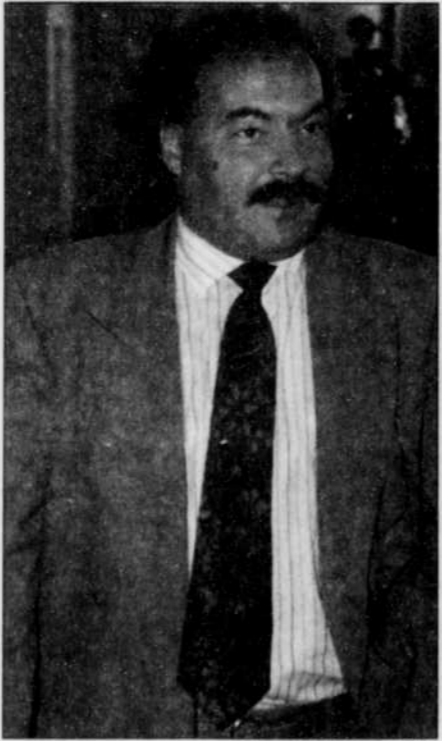
Dès la demande de telles mesures, en décembre, par l'avocate du coroner, Me Claude Dallaire, la SRC, le Journal de Québec et LE SOLEIL s'y sont opposés et le tribunal leur a donné raison. Unaniment, hier, les juges Paul-Arthur Gendreau, Jean-Louis Baudouin et André Forget, de la cour d'appel, ont confirmé le premier rejet par le juge Gérard Label, de la cour supérieure.

En principe, le rapport du juge Gobeil sur la conduite du coroner devenait donc accessible à tout citoyen désireux de le consulter. Tel ne fut cependant pas le cas.

Jouant d'astuce et de vitesse, Me Dallaire a immédiatement signifié à la cour d'appel qu'elle présentera dès ce matin une requête visant à suspendre l'application du jugement d'hier, invoquant que la cause sera portée en Cour suprême. Dès lors, l'accès au rapport Gobeil était refusé aux médias.

«Nous voulons analyser l'opportunité de demander une permission d'en appeler à la Cour suprême», a confirmé Me Dallaire au SOLEIL, hier en fin d'après-midi, après qu'elle eut communiqué avec son client. Évidemment, le fait que les médias publient immédiatement le contenu du rapport Gobeil aurait équivalu à rendre impossible cet ultime recours au coroner Bouliane.

Dans sa requête, a rappelé la cour d'appel, le coroner conteste le fait que le juge Gobeil a, à son insu, examiné dix incidents s'ajoutant à celui des autobus vendus à Cuba. Or, en rendant sa décision qui rejetait la demande d'ordonnance de non-publication, en décembre, le juge de la cour supérieure savait qu'aucun de ces dix événements n'avait fait l'objet d'une enquête de la part du juge Gobeil. Ce



Marc-André Bouliane

dernier les avait en effet tous rejetés, sauf deux lettres de réprimandes du coroner chef à Me Bouliane.

En somme, analysent unanimement les trois juges, la requête du coroner était principalement fondée sur sa crainte que l'opinion publique l'aura jugé sur la foi d'un rapport dont dix des 11 éléments auraient été examinés et décidés en catimini. Or, cette affirmation n'est pas exacte et, surtout, incomplète puisque le juge Gobeil a reçu des documents qui étaient des faits mais les a tous écartés. «On peut certes soutenir que la relation de ces événements était une erreur, voire une illégalité, conclut la cour d'appel, mais celle-ci a semblé insuffisante au juge de la cour supérieure pour justifier une ordonnance aussi sérieuse que celle de non-publication.»

Le recours à l'appel empêche la diffusion du document

ENTREVUE AVEC PAUL MARTIN

Ottawa de bonne foi sur la formation de la main-d'oeuvre

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC—Pour que les longues négociations Ottawa-Québec sur la formation de la main-d'oeuvre aboutissent enfin, il faut que les deux parties fassent preuve de bonne foi. C'est le cas du fédéral, affirme le ministre des Finances Paul Martin, qui suggère du coup de regarder du côté de Québec pour voir où ça bloque.

«Le problème n'existe pas du côté fédéral, a lancé hier M. Martin, au cours d'une entrevue avec l'équipe éditoriale du SOLEIL. Nous, on est ouvert et Doug Young est prêt à s'asseoir n'importe quand avec Mme Harel. Je lui ai parlé à plusieurs reprises et je sais qu'il est prêt à régler ça. Nous y mettons beaucoup de bonne volonté.»

Les négociations, qui semblaient être bien engagées sur une voie rapide avec le précédent ministre du Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, sont maintenant embourbées avec le nouveau ministre Doug Young, affirme de son côté Louise Harel.

Lundi, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité a jeté au panier la réponse de Doug Young en dénonçant le recul d'Ottawa dans la négociation. «M. Young nous offre ce que l'on a déjà», avait-elle déclaré.

Profitant du fait que les patrons, les syndicats et le gouvernement étaient réunis à Québec pour la Conférence socio-économique, Mme Harel a fait

ressortir une fois de plus le consensus québécois sur le rapatriement des pouvoirs en matière de main-d'oeuvre. Personne ne remet en cause ce consensus au gouvernement fédéral, affirme Paul Martin, ajoutant toutefois qu'il n'est pas question de céder la gestion des fonds de l'assurance-chômage.

«Nous avons dit que nous sommes prêts à nous retirer et nous allons nous retirer de la formation de la main-d'oeuvre, il n'y a pas de question là-dessus, dit Paul Martin. D'autre part, le compte de l'assurance-chômage, c'est notre responsabilité et nous le gardons. Le consensus dit que le fédéral doit garder le contrôle de l'assurance-chômage, j'ai vu M. Dufour (Ghislain) et d'autres le dire.»

Mercredi soir, à l'issue de la Conférence sur le devenir du Québec, ce même Ghislain Dufour s'est dit prêt à accompagner la ministre Harel à Ottawa. Évitant soigneusement de commenter les propos de son confrère Young, qui a émis certains doutes quant à la



Paul Martin

volonté québécoise de récupérer ce secteur d'activité, le ministre Martin souligne que le sens d'un consensus dépend de l'interprète.

«Un consensus, ce n'est pas l'unanimité, dit-il. Enire le Conseil du patronat et la FTQ, par exemple, il y a certainement des différences d'opinion.»

Invité à commenter les propos de Lucien Bouchard, selon qui les effets économiques néfastes de l'option souverainiste sont «psychologiques», Paul Martin croit que les participants de la Conférence ont prouvé exactement le contraire.

«Il n'y a pas de doute que l'épée de Damoclès du référendum a l'effet tel que décrit par la communauté des affaires et les syndicats.»

«Vous avez entendu ce que la communauté des affaires a dit au Sommet, c'est elle qui est la plus impliquée et ses déclarations parlent d'elles-mêmes. D'autre part, les syndicats et Clément Godbout ont demandé un moratoire (avant un prochain référendum). Si les alliés du gouvernement pour l'option souverainiste demandent un moratoire, ça doit dire qu'il y a quelque chose de réel.»

Québec: des objectifs budgétaires crédibles

HÉLÈNE BARIL
Le Soleil

QUÉBEC—Le ministre fédéral des Finances, M. Paul Martin, croit que le gouvernement du Québec s'est donné des objectifs crédibles pour la réduction de son déficit. Le consensus intervenu au terme du sommet de Québec est de nature à plaire aux marchés financiers, a commenté le ministre en entrevue au SOLEIL.

«J'ai toujours été un avocat pour le modèle québécois», a dit le ministre.

Même si son chef Jean Chrétien ne voit pas l'utilité de tenir des sommets économiques, M. Martin n'avait que de bons mots pour l'initiative du gouvernement Bouchard. Il y serait même venu volontiers, s'il avait été invité, a-t-il indiqué.

Lors du sommet, le gouvernement du Québec a accepté de se doter d'une loi antidéficit. M. Martin ne croit pas trop à l'efficacité d'une telle mesure.

«Là où ça existe, on passe beaucoup de temps à trouver des moyens de comptabilité pour la contourner», a-t-il dit. «Je préfère notre façon de faire à nous.»

Le ministre des Finances a été impressionné par le succès du gouvernement néo-zélandais et comme lui, il a choisi de se donner

des objectifs à très court terme et de s'y tenir: «Les gouvernements ont tendance à repousser les échéances», dit-il.

Mais contrairement à ce que vient de faire le gouvernement du Québec, M. Martin refuse de prévoir l'élimination complète du déficit parce que c'est trop risqué, à son avis.

Le ministre reste ambivalent sur l'utilité d'un fonds du patrimoine pour rembourser la dette. «C'est impossible mathématiquement d'avoir un fonds de réduction de la dette avant d'avoir réduit le déficit», dit-il.

Même une fois le déficit éliminé, un fonds de réduction de la dette aura un succès à la mesure de l'importance que le gouvernement y accordera, selon lui.

Le ministre Martin sait de quoi il parle. Il a lui-même à sa disposition un compte spécial créé par le précédent gouvernement conservateur pour réduire le déficit. «Ça a marché plus ou moins bien au niveau fédéral», avance-t-il.

En fait, ça ne marche pas du tout. Si son gouvernement n'a pas aboli ce fonds, c'est qu'il arrive encore que des contribuables fassent des dons qui doivent être expressément consacrés à la réduction du déficit.

«On reçoit des fonds, des dons testamentaires. Mais la caisse ne déborde pas», précise le ministre avec un sourire. Mais selon lui, ça pourrait peut-être fonctionner au niveau de la province.

CONVENTIONS COLLECTIVES DES EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC

Bouchard n'exclut pas certains ajustements

« Nos objectifs seront très difficiles à atteindre »

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La situation financière du Québec pourrait entraîner certains ajustements aux conventions collectives des employés du secteur public a mentionné hier le premier ministre Lucien Bouchard.

M. Bouchard a affirmé hier au cours de l'émission *Le Point* de Radio-Canada qu'il ne souhaite pas revenir sur les conventions signées récemment et que son gouvernement a réussi à boucler son budget de dépenses cette année sans devoir le faire.

Cependant, devait-il ajouter « il est possible qu'il faille ajuster certains aspects de ces conventions en raison de l'évolution des finances publiques. D'ailleurs dans beaucoup de ces conventions il y a des clauses qui stipulent que les parties peuvent se revoir pour reconsidérer des choses à la lumière des changements budgétaires. Moi je mise sur la capacité que nous avons de discuter avec nos partenaires pour faire des ajustements ensemble ».

Après l'enregistrement de cette émission spéciale du *Point* qui faisait suite à la Conférence sur le devenir social et économique du Québec, M. Bouchard a précisé qu'il ne s'agissait pas d'ouvrir les contrats de travail puis-

que cela peut se faire consensuellement avec les syndicats. « Nous savons que nos objectifs seront très difficiles à atteindre car il ne reste pas tellement de gras au gouvernement. Une des hypothèses c'est le partage du temps de travail ». Il a donné, incidemment, l'exemple du ministère de l'Environnement où cette formule a été un succès.

Le premier ministre répondait à une question de Mme Michèle Lamquin-Ethier, directrice-générale du Comité provincial des malades, qui lui suggérait de supprimer ces augmentations plutôt que de réduire les services.

Mais M. Bouchard lui a fait remarquer que les écarts entre la rémunération du secteur public et du secteur privé s'étaient largement estompés au cours des quinze dernières années mais que le coût de la main-d'œuvre pèse lourd dans le budget.

PRIVATISER HYDRO-QUÉBEC

Au cours de cette émission pré-enregistrée au Château Frontenac le premier ministre s'est interrogé à voix haute sur la possibilité de privatiser, en partie, Hydro-Québec en répondant à une question de Mme Denise Verreault, de Verreault Navigation.

« Certains suggèrent de privatiser 10 % d'Hydro-Québec. Peut-être que ça amènerait une gestion plus rigoureuse. C'est à examiner, je ne rejette pas ça. »

Il devait ajouter toutefois par la suite qu'il ne s'agit là que d'une idée qui

n'a pas fait l'objet d'un examen sérieux aux Finances ou à l'Énergie.

Dans la même foulée il s'est interrogé sur le rôle de la SGF (Société générale de financement) dans le secteur industriel et il a cité l'expérience de MIL-Davie.

UN COMMIS-VOYAGEUR

Des hommes d'affaires qui participent à cet échange ont mentionné que le Canada anglais est de plus en plus réticent à acheter des produits québécois. Selon M. Yvon Léveillé de

Techno-Laser, cet élément émotionnel joue beaucoup.

M. Bouchard a répliqué qu'il n'avait pas le pouvoir d'arracher la souveraineté du paysage politique mais qu'il projetait de faire des tournées dans le reste du Canada.

« Assurément que je pourrais me transformer en commis-voyageur... ce qui me retient d'y aller c'est que ça va intensifier l'atmosphère politique qui règne depuis le référendum, je vais attendre que la poussière retombe. »

« Je mise sur la capacité que nous avons de discuter avec nos partenaires »

Vivante démocratie



Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a vanté, hier soir, devant les représentants diplomatiques des pays francophones, « l'extraordinaire vitalité démocratique » des Québécois à la suite du référendum du 30 octobre. « Plus de 94 % des Québécois se sont prévalus de leur droit de vote lors du référendum. Certains avaient dit au reste du monde que les souverainistes n'étaient qu'un petit groupe « d'irréductibles Gaulois », mais les résultats ont été différents », a dit M. Bouchard devant une cinquantaine de représentants étrangers réunis à l'Assemblée nationale à l'occasion de la Semaine internationale de la francophonie. « Rien ne sera plus tout à fait pareil ni au Québec, ni au Canada, ni dans la construction des relations entre les deux », a dit le premier ministre dans une allusion aux résultats du vote référendaire où les forces souverainistes ont recueilli presque la moitié des suffrages, soit 49,4 %. M. Bouchard a soutenu que « la construction du Québec moderne est depuis longtemps déjà le contraire du repli sur soi. Une dimension essentielle de la Révolution tranquille et des grandes réformes des années 70 a été l'ouverture tranquille du Québec sur le monde », a-t-il dit. On aperçoit sur la photo M. Bouchard serrant la main de l'évêque Paul Poupard, sous le regard du ministre des Affaires intergouvernementales, Sylvain Simard. Le prochain Sommet francophone se déroulera à Hanoi, au Vietnam, en 1997.

Pour VENDRE ton AUTO



LES ANNONCES CLASSEES
686 3311

Centre d'appareils ménagers
MAYTAG SAMCO

Special 579

- no 1 pour sa durabilité
- Grande capacité
- Super robuste
- Moteur garanti 5 ans
- Transmission garantie 10 ans

Modèle LAT 4900

CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS
MAYTAG SAMCO
233, avenue Proulx, Ville Vanier
687-2122

Raphaël présente
Les brasse-prix !

Robinet de surface 5 pièces pour bain, cartouches 1/2 tour avec douchette et inverseur.

Chrome **299\$**
Chrome / Or Blanc A.S. / Chrome **325\$**

• Tuiles, série RUSTICA
13" x 13" ITALIE Première qualité
disponibles en 3 couleurs

1.98\$ p.c.
Rég.: 2.20\$

CÉRAMIQUE D.É.C.Ô.R
Céramique d'abord!

4220, 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué. • 627-0122

DERNIÈRE CHANCE COLLECTION DE SPORT AZ INC. DERNIÈRE CHANCE

2 JOURS SEULEMENT

NOUS ACHETONS

CARTES DE HOCKEY

- de 1901 à 1969**
 - * Cartes de hockey
 - * Photos de hockey
 - * Jetons de hockey
 - * Cartes postales hockey
 - * Tout sur les bulldogs
 - * Tout sur le hockey
 - * Paquet non ouvert
 - * Papier d'emballage
- ÉGALEMENT CERTAINES CARTES**
 - * De baseball d'avant 1968
 - * De football d'avant 1968
 - * Autres cartes telles que: Zorro, Batman, Elvis, Radisson, cartes de guerre, etc., d'avant 1968
 - * Petites cartes de cigarettes

PHOTOS BEE HIVE ET AUTRES

CLUB DE HOCKEY CANADIEN INC. 1938-39

PARTIES DU CANADIEN

GRANDE PHOTO D'ÉQUIPE (SUR FOND CARTON)

MACARON CÉRÉALE PEP 1950

APPORTEZ VOS ARTICLES ET VENEZ NOUS RENCONTRER

TOUS NOS ACHATS SONT PAYÉS PAR CHÈQUE DE VOYAGE AMERICAN EXPRESS, AUCUN COMPTANT SUR PLACE

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'ACCEPTER OU DE REFUSER TOUT ACHAT. NOUS ACHETONS SELON NOS BESOINS.

NOUS ACHETONS ÉGALEMENT: Cartes postales du Canada, des États-Unis, d'avant 1950, anciens jouets, bandes dessinées, etc., d'avant 1960

NOUS SERONS À

L'HÔTEL DES GOUVERNEURS

3030, boul. Laurier, Sainte-Foy

SALLE COURCELLES

RENSEIGNEMENTS: 651-3030

2 JOURS SEULEMENT

Le vendredi 22 mars, de 11h à 19h
Le samedi 23 mars, de 10h à 17h

COLLECTION SPORT AZ INC. en tout temps 1 (514) 473-2822

PISCINES BEAUPORT inc.
439, av. Seigneuriale, Beauport
666-5311

QUALITÉ VOQUE

Piscine hors terre tout équipée à partir de **1399\$**

COMMENCEZ À PAYER EN MAI 1997

Perreault demande qu'on rouvre le dossier

La Sûreté municipale de Québec devra faire la lumière sur les nouvelles allégations entourant la mort de Moïse Régis et Achille Vollant

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — De nouveaux éléments portés à l'attention du ministre de la Sécurité publique, M. Robert Perreault, l'ont incité à demander une enquête policière relativement à l'affaire Moïse. Ce dossier, remontant à 1977, a été confié à la Sûreté municipale de Québec, qui enquêtera sur une possible bavure camouflée par la Sûreté du Québec.

Moïse Régis et Achille Vollant, deux Montagnais, ont trouvé la mort dans des circonstances troubles en 1977, sur la rivière Moïse. À la suite de témoignages dans le cadre de l'émission *Enjeux* portant sur l'affaire, le 22 février, de forts relents de bavure policière et de camouflage sont venus contredire les conclusions d'origine de la Sûreté du Québec.

Ce sont ces témoignages qui ont poussé le ministre Perreault à demander une réouverture du dossier, qui a été confié aux soins de la Sûreté municipale de Québec. Celle-ci est chargée d'enquêter sur toute affaire impliquant la SQ à l'est de Trois-Rivières. «Ce que nous demandons au service de police de Québec, c'est d'évaluer dans quelle mesure certains des faits allégués apportent un éclairage nouveau, a annoncé le ministre. C'est à la lumière de cette enquête qu'il sera décidé s'il y a lieu d'aller plus avant dans ce dossier.»

Le directeur des relations publiques à la Sûreté municipale de Québec, M. Jean-Eudes Lachance, confirme qu'une rencontre avec le sous-ministre est pré-

vue en début de semaine prochaine, afin de prendre possession du dossier. Le nombre d'enquêteurs à dépêcher sur la Côte-Nord sera fixé à ce moment. Au terme de l'enquête, un rapport sera soumis au ministre Perreault et au procureur général.

Au Conseil de bande montagnais de Sept-Îles-Maloténam, le chef Elie Jacques Jourdain se dit «satisfait du pas en avant que représente la réouverture du dossier. Les explications qu'on nous a données nous ont convaincu qu'une enquête policière est préférable avant l'enquête publique; cependant, nous avons l'intention de continuer à réclamer énergiquement une enquête publique.»

M. Jourdain termine en approuvant que «l'enquête soit menée par un corps policier extérieur à toute cette affaire!»

En juin 1977, une grande tension régnait entre Montagnais, agents de la faune et membres blancs des clubs privés : on était alors en pleine «guerre du saumon», au sujet des droits de pêche. Les corps d'Achille Vollant, 20 ans, et de Moïse Régis, 26 ans, avaient été repêchés dans la rivière Moïse, quelques jours après leur départ pour un voyage de pêche.

Le coroner de la SQ avait, au terme de son enquête, conclu à la noyade ac-



Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault

L'AFFAIRE MOÏSE

En juin 1977, une grande tension régnait entre Montagnais, agents de la faune et membres blancs des clubs privés : on était alors en pleine «guerre du saumon», au sujet des droits de pêche. Les corps d'Achille Vollant, 20 ans, et de Moïse Régis, 26 ans, avaient été repêchés dans la rivière Moïse, quelques jours après leur départ pour un voyage de pêche.

Le coroner de la SQ avait, au terme de son enquête, conclu à la noyade ac-

cidentalité des deux victimes. Cette version a toujours été démentie par les familles des deux autochtones, qui n'ont cependant jamais pu en faire part à l'enquêteur.

Le 22 février, un reportage à Radio-Canada constitué de données et témoignages inédits avait fait basculer l'affaire : un garde-pêche parlait alors «d'arrestation qui a mal tourné», tan-

dis que d'autres témoins ont affirmé que les victimes «avaient du sang à la bouche et des trous (bouchés par la ouate) dans la tête», ce qui est pour le moins inhabituel dans les cas de noyade.

Le rachat rapide du canot des deux Montagnais par la SQ, quelques jours après la découverte des corps, est aussi venu assombrir toute cette affaire.

L'espoir renaît à Uashat et Maloténam

ROBERT SAVARD
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — C'est un vent d'espoir qui a soufflé sur la communauté montagnaise de Uashat et Maloténam, à l'annonce de la réouverture de l'enquête sur la mort de deux de leurs, Moïse Régis et Achille Vollant, survenue en juin 1977.

La soeur de Moïse Régis, Marie Marthe Fontaine, est tout aussi satisfaite. «Enfin, a-t-elle laissé échapper. Peut-être que justice sera faite une fois pour toutes.»

Dans l'ensemble de la communauté montagnaise, on applaudit l'initiative du ministre de la Sécurité publique,



Marie Marthe Fontaine

Robert Perreault, d'avoir confié cette enquête aux policiers de Québec. Pour Mme Fontaine, «cette fois-ci, il est certain que l'enquête sera faite en toute impartialité».

Les causes entourant la mort de Moïse Régis et d'Achille Vollant ont toujours été nébuleuses, surtout pour la communauté de Uashat et Maloténam. Récemment, la Ligue des droits et libertés redemandait une ouverture de l'enquête, suite à la publication d'éléments de preuve nouveaux.

Goûtez... Comparez... Votez!

Gala de la Restauration de Québec

Lundi 22 avril
Loews Le Concorde

Faites votre choix
gastronomique

VOTEZ pour votre
restaurant préféré

Cochez un (1) restaurant par catégorie que vous avez fréquenté et que vous avez préféré. REMPLISSEZ le coupon de participation en y incluant le tableau ci-joint.

PRESTIGE ITALIEN

- Au Parmesan
- Il Teatro
- Bel Mondo
- Da Cortina
- Da Lino

PRESTIGE FRANÇAIS

- Louis-Hébert
- Café de la Paix
- Paris Brest
- Chez Rabelais
- Le Patriarche

PRESTIGE CONTINENTAL

- L'Astral (Loews LeConcorde)
- Chez Lorenzo
- Pailleur (Château Bonne Entente)
- Bonaparte
- La Crémillère
- Auberge Baker

PRESTIGE INTERNATIONAL

- La Caravelle
- Le Marie-Clarisse
- Le Graffiti
- Le Café de la Terrasse
- Le Poisson d'Avril
- Café d'Europe

PRESTIGE EXOTIQUE

- Kyoto
- Apsara
- Le Jardin de Chine
- Élysée Mandarin

PRESTIGE DISTINCTIVE 50 PLACES ET +

- Laurier Raphaël
- Le Melrose
- La Tanière

PRESTIGE DISTINCTIVE 50 PLACES ET +

- Le St-Amour
- L'Amarelle
- Le Galopin
- Bastille chez Bahuaud
- La Fenouillère
- Le Champlain

BANNIÈRE 4 ÉTABLISSEMENTS ET -

- Manoir du Spaghetti
- La Cage aux Sports
- Tomas Tam
- East Side Mario's

Red Lobster

- Le St-Germain
- Bistro Les Prés

BANNIÈRE 5 ÉTABLISSEMENTS ET +

- Pacini
- Marie-Antoinette
- Normandin
- St-Hubert
- A & W
- La Piazzetta
- Pizza Royale

PÂTISSERIE

- Arlequin Denis Tannous
- Le Truffé
- Au Mille Délices
- La Brioche
- Pâtisserie Charlemagne
- Pâtisserie St-Félix (Henri Tannous)
- Délicatessen Nourcy

NOUVEAU RESTAURANT

- Formule Spag
- Portofino
- Chez Marly
- L'Éclipse
- Chez Cora

CLASSIQUE ITALIEN

- Le Momento
- Trattoria Sant Angelo
- Da Vittorio
- Paparazzi

CLASSIQUE RESTO-BAR

- Le Beaugarte
- Le Verdier
- Le Montego Resto-Club
- Le Falstaff

CLASSIQUE CAFE BISTRO

- Bistro St-James
- Bistro Le Clap
- Ciccio Café
- Café des Artistes
- Mon Manège à Toi
- Le Péché Véniel

CLASSIQUE PUB

- Pub Blue Nose
- Pub Edward
- Pub St-Alexandre

CLASSIQUE GRILLADES ET FRUITS DE MER

Le Bifthèque

- Le Deauville
- Le Rascal
- La Buis

CLASSIQUE BRASSERIE

- Le Germanic
- La Table du Roi
- Brasserie Olympique
- Le Grand Bourg
- Brasserie de la Capitale
- La Brasstheque
- La Bulle

CLASSIQUE INTERNATIONAL FAMILIAL

- Café Buade
- Le Laurentien
- Le Montagnais
- La Maison Champigny

CLASSIQUE INTERNATIONAL

- La Gamelle (Libanais)
- Café Mille Feuilles (Végétarien)
- Entrecôte St-Jean
- Le Gwalarn (Raquette)
- Café Restaurant Colette
- Chez Harry (Grec)

CLASSIQUE BUFFET

- Carroussel Le Sapin d'Or
- Mai Jing
- Buffet Chinois Le Dragon
- Tangville

CLASSIQUE EXOTIQUE

- Asia
- Chez LeAn
- Bali Lotus
- Métropolitain
- Les Épices du Szechwan

CLASSIQUE PIZZERIA SPÉCIALISÉE

- La Strada
- Le Maizerets
- La Pointe des Amériques

RESTAURANT RIVE-SUD

- Le Chariot
- Ryna (Lévis)
- Vieux Duluth (Lévis)
- Pizza Délice
- Trésor Chinois

À GAGNER

• 4 laissez-passer pour 2 personnes pour assister au Gala de la Restauration comprenant le souper gastronomique
• 2 paniers comprenant: 4 produits du terroir québécois de la Maison des Futailles (Fine Sève, l'Apéro St-Benoit, Sortillage, Chicoutai et Cassis de l'Île d'Orléans.

Retournez votre bulletin de participation avant le 29 mars à midi au: Gala de la Restauration, 5237 boul. Hamel ouest, suite 280, Québec G2E 2H2

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. (rés.) _____ Tél. (travail) _____
Âge _____ Signature _____

N.B. Seules les personnes de 18 ans et plus peuvent participer. Les photocopies ou toutes autres représentations graphiques ne seront pas acceptées. Résultats compilés par le Groupe Léger & Léger. Pour informations: 877-5959

COMITÉ SUR LES RESSOURCES HUMAINES

Un député accuse les chômeurs de flâner au bord de l'eau

■ OTTAWA (PC) — Les centrales syndicales québécoises n'ont pas à demander des assouplissements au projet de loi sur la réforme de l'assurance-chômage car certains groupes de chômeurs profitent du régime pour flâner «au bord de l'eau».

C'est ce qu'a laissé entendre, hier, le député libéral Raymond Lavigne de Verdun-Saint-Paul aux chefs syndicaux de la CSN, de la FTQ et de la CEQ qui comparaissaient en après-midi devant le Comité permanent sur le développement des ressources humaines.

«Il y a beaucoup de gens qui prennent leurs timbres (prestations) pour passer l'été au bord de l'eau», a-t-il soutenu sur un ton un peu hostile, au grand désarroi des chefs syndicaux et des députés bloquistes.

«Il y a des pêcheurs de homard qui font 150 000 \$ et qui se mettent sur l'assurance-chômage pour les huit mois qui restent», a enchaîné M. Lavigne.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, est resté bouche bée.

«Je ne dis pas qu'il n'y a aucune exception à la règle, a-t-il précisé. Dans toutes les strates de la société, on rencontre toujours des exceptions. Placer le problème comme ça, on le place un peu comme si les gens étaient contents de ne pas travailler, contents de travailler six mois et ensuite de réclamer le bien-être ou le chômage. Je ne pense pas que ce soit la vraie situation.»

RENDICATIONS DES CENTRALES

M. Lavigne n'a guère apprécié les revendications des trois centrales syndicales. Celles-ci ont exigé le retrait «pur et simple» du projet de loi C-12 sur la réforme de l'assurance-chômage et le rapatriement au Québec des mesures de protection et de formation de la main-d'oeuvre, y compris l'assurance-chômage.

«Ce n'est pas une réforme, c'est un exercice comptable», s'est indigné M. Massé. Selon lui, les réformes proposées pénalisent de nombreux travailleurs à statut précaire.

Au Québec, à peine 45 % des travailleurs ont accumulé moins de 20 semaines de prestations au cours des cinq dernières années, a-t-il rappelé.

De l'avis du secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, la formule de calcul des prestations en fonction des heures travaillées serait plus juste si elle était appliquée dès la première heure travaillée. «Si quelqu'un travaille 15 heures et cotise 15 heures, il aurait droit à 15 heures de prestations au prorata de 55 ou 60 % des heures gagnées.» Pour sa part, M. Lavigne croit que le Québec s'en sortirait mieux si les souverainistes cessaient de vouloir faire la souveraineté. Au Québec, «on a un seul maître d'oeuvre dans l'éducation» et «vous voyez ce qui se passe».

Son collègue, le député libéral Pierre Paradis, en avait aussi beaucoup sur le coeur. «Au lieu de provoquer l'affrontement, y a-t-il moyen de multiplier les ententes?», s'est-il exclamé.

Le secrétaire général de la Centrale de l'enseignement du Québec, Daniel Lachance, ne l'a pas pris. Selon lui, le secteur de l'éducation, qui compte beaucoup d'emplois précaires, est très touché. Personne n'a envie «de se faire dorer la bedaine», a-t-il rétorqué vivement. Pour lui, le député Lavigne véhicule des «préjugés» face au sort des chômeurs. «Dire ça à la télévision, s'il pense qu'il va marquer des points politiques aujourd'hui, je suis désolé», a protesté M. Lachance.

La critique du Bloc québécois, Francine Lalonde n'a pu garder son silence. «Je m'excuse en leur nom, est-elle intervenue. Nous n'avons jamais envers qui que ce soit eu une telle attitude et au comité, on ne fait pas ça non plus.»

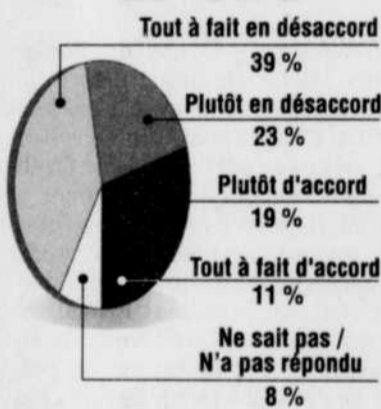
SONDAGE SOM-LE SOLEIL-DROIT DE PAROLE

Modifications au régime de l'assurance-chômage

QUESTION

La prochaine réforme de l'assurance-chômage prévoit une baisse des prestations et une hausse du nombre d'heures de travail pour y être admissible. Êtes-vous d'accord avec ces modifications au régime de l'assurance-chômage?

Dans l'ensemble de la population



Ce sondage sera l'objet d'une discussion à l'émission «Droit de parole», ce soir à 20h, à Radio-Québec.

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

SONDAGE SOM Les Québécois contre la baisse des prestations de chômage

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Une bonne majorité de Québécois, 62 % exactement, désapprouve la réduction des prestations d'assurance-chômage et les nouvelles exigences d'admissibilité à la hausse qui sont contenues dans le projet de réforme fédérale du ministre Lloyd Axworthy.

Le dernier sondage SOM effectué à l'intention du SOLEIL et de l'émission de Radio-Québec *Droit de parole* indique que 39 % de 1011 adultes québécois interrogés entre les 15 et 20 mars sont tout à fait en désaccord avec ce projet et que 23 % sont plutôt en désaccord. Tandis que 11 % sont l'approuvent totalement et que 19 % l'approuvent moyennement. Les autres 8 % de sondés n'ont pu ou n'ont pas voulu répondre.

Plus les gens sont des femmes francophones peu scolarisées qui ont moins de 35 ans ou plus de 55 ans, qui ont un faible revenu et qui habitent hors de Montréal et de Québec, plus ils sont en désaccord avec une baisse des prestations et une hausse du nombre de travail pour y avoir droit.

La méthode de sondage utilisée permet de conclure à une marge d'erreur de 3,8 % avec un taux de fiabilité de 95 %, estime SOM.



INFOROUTE

Le contenu d'abord

Moins d'argent, mais plus de français, annonce Louise Beaudoin

■ MONTRÉAL (PC) — Les fonds gouvernementaux destinés à l'inforoute seront désormais axés davantage sur le contenu, et particulièrement sur le contenu francophone.

La ministre de la Culture et des Communications et responsable de la Charte de la langue française Louise Beaudoin a apporté cette précision, hier, alors qu'elle prononçait une allocution devant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Quelque 50 millions \$ avaient été injectés dans la première phase du fonds de l'autoroute de l'information.

Pour la seconde phase qui s'amorce, la ministre a laissé entendre que la somme serait moindre. « Non, ça ne pourra pas être autour de 50 millions \$, pour des raisons budgétaires. On ne peut pas s'attendre à des miracles, vu la situation financière du gouvernement », prévenait-elle, après son discours.

Aux journalistes qui lui demandaient combien et quelle forme prendra cette aide, la ministre Beaudoin a répondu laconiquement: « L'argent qu'on va pouvoir dégager, seul le budget va pouvoir nous le dire ».

Ce budget du ministre des Finances Bernard Landry est attendu dans quatre à six semaines.

Mme Beaudoin a toutefois ajouté une précision concernant ces fonds de soutien à l'inforoute: ils seront dorénavant ciblés sur le contenu francophone plutôt que la technologie. « Le contenu constitue l'enjeu ».

Elle prend d'ailleurs avec un grain de sel les déclarations de certains représentants du Nouveau-Brunswick,

qui veulent devenir les leaders de l'inforoute en français.

« Je dis que six millions de francophones, on n'est pas de trop pour créer des contenus de langue française. On est au Canada les seuls qui pouvons, compte tenu de cette masse critique, avoir de l'avenir, une influence majeure sur les contenus de langue française ».

Ce nouveau volet de l'inforoute qui a été ajouté au ministère de la Culture et des Communications, Mme Beaudoin le perçoit comme « un vrai projet de société ».

« Un vrai projet de société »



La ministre de Communications, Louise Beaudoin, a précisé que les fonds de soutien à l'inforoute seront ciblés sur le contenu francophone plutôt que sur la technologie.

Elle y voit d'innombrables possibilités de liens à travers la francophonie et de partenariats.

S'il est vrai que l'anglais prédomine dans ces nouvelles technologies de l'information à travers le monde, le français doit occuper et conserver la seconde place, plaide-t-elle. « Le français doit y avoir toute sa place ».

Au sujet de son ministère, sous un angle plus général, Mme Beaudoin a réitéré son intention de revoir les sources de financement de la culture.

Elle a déjà fait état de sa volonté d'instituer une sorte de Fonds de la culture, qui redéploierait le financement en le canalisant de meilleure façon.

2000 emplois abolis à Parcs Canada

Parcs Canada abolira 2000 postes permanents au cours des trois prochaines années à la suite d'une réduction de 24% des allocations fédérales. Mais ce ne sont pas vraiment de mauvaises nouvelles pour les travailleurs, a-t-on appris hier. On leur permettra de continuer à

travailler sur une base contractuelle. Tom Lee, sous-ministre adjoint du Patrimoine, qui est responsable des parcs nationaux, a nié que le projet équivalait à une privatisation. M. Lee a précisé que les employés seront invités à former leurs propres compagnies pour offrir leurs services. (PC)

Après la réforme, aurez-vous l'expérience requise pour devenir chômeur?



DRIT DE PAROLE
CE SOIR 20h

La prochaine réforme de l'assurance-chômage prévoit une baisse des prestations et une hausse du nombre d'heures de travail pour y être admissible. Certains fulminent tandis que d'autres s'en réjouissent. Chose certaine, des changements s'imposent. Anne-Marie Dussault et ses invités s'interrogent sur l'efficacité et la justesse de ces nouvelles mesures annoncées par le fédéral dans sa démarche d'assainir ses dépenses. Là-dessus, le gouvernement ne peut pas se permettre de chômeur!

<http://www.gouv.qc.ca/rq/parole>



Radio
Québec

OUVREZ, VOUS VERREZ.

Frais de scolarité à la hausse, soutient Dubé

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Les étudiants des niveaux collégial et universitaire doivent s'attendre à une hausse importante de leurs frais de scolarité.

Selon le porte-parole du Bloc québécois pour les questions de formation et de jeunesse, Antoine Dubé, il y a fort à parier que le gouvernement québécois n'aura d'autre choix que d'augmenter les frais de scolarité dans les universités et les frais afférents ou de service dans les cégeps.

« Les coupures du fédéral de 150 millions \$ à l'éducation post-secondaire

re créent de très fortes pressions sur le gouvernement du Québec pour aller chercher d'autres revenus ou faire supporter ce manque par l'ensemble des contribuables », a-t-il commenté, hier.

« L'an dernier, Jean Garon avait réussi à éviter une augmentation des frais de scolarité après avoir renégocié les prêts étudiants avec les institutions financières. Cette marge de manoeuvre n'est plus là cette année », a ajouté M. Dubé.

Par ailleurs, le député de Lévis aux Communes a qualifié de « leurre » l'augmentation de 60 millions \$ du budget affectée par Ottawa à la créa-

tion d'emplois d'été dans la fonction publique fédérale. Les sommes pour ces emplois d'été ont été portées à 120 millions \$ cette année.

Selon le député bloquiste, le gouvernement fédéral cherche ainsi à faire oublier les coupures dans le financement de l'éducation post-secondaire. « Le gouvernement de M. Chrétien a préféré dépenser 120 millions \$ pour son image, en créant des « jobines » pour les jeunes, plutôt qu'en considérant l'éducation post-secondaire comme un investissement socialement rentable », a-t-il déploré. M. Dubé a invité les jeunes à ne pas être dupes de cette décision du fédéral.

Rencontre Gauthier-Préval

OTTAWA (PC) — Le chef du Bloc québécois, Michel Gauthier, s'entretiendra demain à Ottawa avec le président haïtien, René Préval, afin de réitérer l'amitié de son parti et celle du Québec envers la communauté haïtienne.

Le Parti réformiste, quant à lui, accuse toujours les libéraux de profiter du passage, cette fin de semaine à Montréal, du président Préval pour gagner des votes en faveur de leur candidat Pierre Pettigrew, en prévision de l'élection partielle dans Papi-neau-Saint-Michel.

M. Pettigrew, qui accueillera le président Préval à Montréal, briguera les suffrages, lundi, dans une circonscription où la communauté haïtienne est



René Préval

fortement représentée. M. Gauthier, lui, a refusé d'imiter le Parti réformiste dans sa condamnation.

Traditionnellement, le leader de l'opposition officielle a le droit de demander une rencontre avec

les dignitaires en visite au Canada. D'ailleurs, l'ancien chef du Bloc Lucien Bouchard avait à plusieurs reprises soulevé la colère de certains milieux, qui lui reprochaient de profiter de ces rencontres pour mousser son message souverainiste.

EN BREF

BÉBÉ TRANSFUSÉ

Les parents veulent lui donner leur sang

Les parents d'un bambin de deux ans qui sera opéré à cœur ouvert ont demandé à la cour supérieure d'obliger la Croix-Rouge à utiliser leur propre sang pour les transfusions qui seront faites à l'enfant. Saisi hier d'une requête d'urgence en injonction de la part des parents, Brigitte Quintal et Claude Bruneau, de Montréal, le juge Claude Benoit rendra une décision aujourd'hui. Les hôpitaux n'ont pas le droit de recevoir des dons de sang « dirigés », c'est-à-dire émanant de particuliers en vue d'être administrés à des personnes désignées. (PC)

"Avant d'acheter une autre marque venez comparer et faire l'essai de la meilleure qualité... une Toyota".

TOYOTA
Charlesbourg

Tél.: (418) 623-9843



Joseph Deveau



Découvrez

LE SERVICE TALBOTS

Chez Talbots, vous trouverez que nous attachons autant

d'importance au service qu'à la qualité de nos collections

classiques. Des conseils pour votre garde-robe jusqu'à

l'emballage de cadeaux, nous faisons tout ce qui est possible

pour rendre votre magasinage des plus agréables. Passez

nous voir ce printemps et découvrez-le par vous-même.

Visitez notre magasin à la Place Sainte-Foy.

Talbots

Vêtements et accessoires classiques pour femmes depuis 1947

Place Sainte-Foy (418) 656-4499

BOSTON

NEW YORK

SAN FRANCISCO

TOKYO

TORONTO

COUR SUPRÊME

La défense d'ivresse extrême pourra être invoquée

■ OTTAWA (PC) — Une personne accusée de meurtre pourra invoquer plus facilement son état d'ivresse pour faire réduire la sévérité des accusations portées contre elle.

Dans une décision rendue hier, la Cour suprême du Canada a reconnu à trois accusés le droit à un nouveau procès. Ils pourront aussi invoquer de façon différente la défense d'ivresse extrême. En fait, ils pourront invoquer leur état d'intoxication pour expliquer qu'ils n'avaient pas l'intention de tuer leur victime.

Ce débat autour de l'intention ou non de tuer est crucial. C'est ce qui distingue un meurtre, qu'il soit prémédité ou non, d'un homicide involontaire.

Les conséquences sont importantes. Un meurtre non prémédité entraîne une peine d'emprisonnement à perpétuité avec droit de faire une demande

de libération conditionnelle après 10 ans d'incarcération.

Dans le cas d'un homicide involontaire, le juge a davantage de discrétion et n'est pas obligé d'imposer une peine à perpétuité. Le prévenu a aussi le droit de faire une demande de libération conditionnelle après avoir purgé le tiers de sa sentence jusqu'à concurrence de 7 ans.

Grâce au jugement d'hier, un accusé pourrait, par exemple, montrer qu'il n'avait pas l'intention de tuer

mais que son état d'ébriété l'a empêché de bien mesurer l'effet de ses actes.

Si, de cette manière, un accusé crée un doute raisonnable dans l'esprit du

juge ou du jury, il pourrait être jugé pour homicide involontaire au lieu de meurtre non prémédité. Ceci ne conduirait donc pas à un acquittement mais à une accusation moins grave et

une sentence moins sévère.

La décision d'hier vient confirmer ce que la plupart des cours faisaient déjà, soit d'exiger la preuve qu'il y a eu une réelle intention de tuer.

Pas de limite aux sentences cumulatives

OTTAWA (PC) — Il ne devrait pas exister de plafond préétabli à la durée des sentences cumulatives imposées à certains criminels. L'existence d'une limite semblable empêcherait les juges d'exercer leur pouvoir discrétionnaire et de tenir compte de toutes les circonstances entourant une cause.

C'est ce qui découle d'une décision rendue hier par la Cour suprême du Canada dans le cas d'un père de famille de Colombie-Britannique qui s'est rendu coupable des pires sévices

contre ses neuf enfants.

En 1992, l'homme a plaidé coupable aux accusations d'agression sexuelle, d'inceste, d'agression armée, de sévices sexuels, physiques et émotifs infligés de façon systématique à ses enfants durant des années.

Aucune de ces accusations n'était punissable de l'emprisonnement à vie. Frappé par l'atrocité des faits, le juge a toutefois imposé plusieurs sentences et envoyé l'homme derrière les barreaux pour un total de 25 ans.

S'appuyant sur la jurisprudence voulant qu'en Colombie-Britannique, on ne donne presque jamais de peines cumulatives de plus de 20 ans, la cour d'appel a réduit la sentence à 18 ans et 8 mois.

La Cour suprême s'est prononcée contre l'instauration d'un plafond et a restaurée la première peine de 25 ans. Selon les magistrats, la peine ne doit pas être fixée en prenant en considération le système de libération conditionnelle mais en tenant compte de la nature et de la gravité du crime.

**L'accusé
pourra
créer un
doute
raisonnable**



Camionnette Mazda B3000 SE 1996

LA CAMIONNETTE «ALL-DRESS»!

Jetez un
coup d'œil à la
Camionnette
B3000 SE
Édition spéciale.

Vous verrez comme elle est bien garnie! Jantes moulées en aluminium, pneus plus gros (P225/70 R14), miroirs à commande électrique et finition intérieure

rehaussée avec groupe éclairage comprenant lampe de lecture, lampe pour caisse et lampe sous le capot.

Elle possède aussi un coussin de sécurité côté conducteur, la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et une carrosserie ornée de bandes latérales Édition spéciale.

Le tout est superbement agencé! Moteur V6 de 3 l à injection électronique, freins ABS à l'arrière, barres stabilisatrices avant et arrière, ainsi qu'une instrumentation complète incluant le compte-tour.

Cette Édition spéciale, dotée d'amortisseurs de diamètre plus grand et de ressorts à lames plus fermes, a été spécialement conçue pour la manutention de grosses charges.

À 1 618 \$ de moins que la Toyota Tacoma, cabine standard, «Package #1», c'est la camionnette importée qui offre le meilleur rapport qualité-prix.

Voyez votre concessionnaire Mazda. Et obtenez une camionnette bien garnie à tout petit prix!

B3000 SE ÉDITION SPÉCIALE
À PARTIR DE :

15 800 \$*

TAUX DE FINANCEMENT

4,9 %*

mazda

EMPORTE-MOI

* Camionnette B3000 SE 1996 (modèle XT85AA00). Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Transport, préparation (inspection avant livraison) 995 \$, immatriculation, taxes et autres frais du concessionnaire en sus. Pour un temps limité à partir du 5 mars 1996. Crédit également offert à l'achat de Camionnettes de Série B neuves 1996 en stock chez les concessionnaires Mazda participants. Exemple: 10 000 \$ à 4,9 % équivaut à 230 \$ pendant 48 mois avec versement initial de 1 040 \$ pour un total de 11 040 \$. Ces offres ne peuvent être combinées à aucune autre. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Basé sur la comparaison des prix de détail suggérés par le manufacturier publiés de 12 mars 1996.

MILITAIRES DE VALCARTIER EN HAÏTI Plus complexe qu'en ex-Yougoslavie

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ VALCARTIER — Près de 400 militaires de la base de Valcartier se préparent à débarquer en Haïti pour participer à une mission de paix de six mois qui, selon l'état major, sera plus difficile que la dernière en ex-Yougoslavie.

« En Bosnie, il y avait deux forces bellicérantes en présence. Notre rôle était de nous aligner entre les deux pour maintenir la paix. Cette fois, il n'y aura pas de factions militaires rivales, notre intervention sera plus complexe », a indiqué hier le commandant de la base de Valcartier, le brigadier-général Christian Couture.

Le Canada a offert un contingent de 700 militaires à l'appui de la mission des Nations unies en Haïti. MINUHA, comme on a baptisé la mission, a pris la relève de la force multinationale le 31 mars 1995 et son mandat vient d'être reconduit pour au moins quatre mois.

Avec 289 soldats sous ses ordres, c'est le lieutenant-colonel Garth Von Einsiedel qui dirigera la principale unité du détachement québécois. « Notre mandat principal sera de rassurer la population. On va beaucoup patrouiller. Nous allons également effectuer des escortes de convois et assurer la protection de points vitaux au besoin », a expliqué l'officier d'origine allemande.

La force canadienne sera appelée à travailler de concert avec les forces policières haïtiennes, mais relèvera des Nations unies.

Plusieurs des 400 militaires qui s'enverront ces prochains jours vers l'île du président René Préval ont déjà participé aux opérations en Bosnie. « Au moins la moitié, peut-être les trois quarts », a dit un officier.

Les hommes sont à l'entraînement depuis le mois de janvier. Ces derniers temps, des secteurs de la base se sont transformés en laboratoire. « On utilise les noms de localités qui existent réellement pour habituer les gars et on procède à des simulations », explique le major Richard Giguère.

Hier, par exemple, une trentaine de militaires chargeaient du matériel à



Le lieutenant-colonel Garth Von Einsiedel dirigera la principale unité du détachement québécois.



Afin de se familiariser aux situations qui prévalent en Haïti, les soldats procèdent à des simulations.



Le lieutenant James Landé

marque un retour en terre natale. Agé de 24 ans, le militaire a quitté son pays à l'âge de 9 ans, avec le rêve d'entrer un jour dans l'armée. Il vient d'y être reçu, mais sous le drapeau canadien. Son rôle

Assurer la bonne communication entre les troupes et la population.

« Chez nous, le français est appris à l'école, mais 75% de la population est analphabète et ne parle que le créole. Nous serons une vingtaine de linguistes », explique-t-il.

Cette équipe particulière veut avoir une approche « poignée de main. » « Nous pensons organiser des compétitions sportives. Et s'il y a des problèmes, nous irons à la radio expliquer la situation », explique Landé.

Un premier groupe de 14 militaires part aujourd'hui pour Haïti. Le gros de la force ira le rejoindre au début du mois d'avril. L'opération coûtera 24 millions \$ aux contribuables canadiens.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Le Bloc craint une tarification à l'aveuglette

OTTAWA (PC) — Le Bloc québécois soutient que la Garde côtière fonctionne à l'aveuglette dans la mise en oeuvre de son plan de tarification, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur le trafic qui transite par la voie maritime du Saint-Laurent.

Selon Yvan Bernier, critique pour le parti en matière de pêcheries, il existe actuellement beaucoup d'inquiétude dans l'industrie face aux prochaines étapes du plan de tarification parce que la Garde côtière n'a pas procédé à des études d'impact complètes.

« Les gens veulent connaître l'image globale de ce que ça va représenter. Lorsqu'on la connaît, on pourra être capable de mesurer l'impact que cela aura sur les différentes industries », a dit M. Bernier, hier, en comité parlementaire.

En juin, la Garde côtière devrait commencer à imposer des tarifs pour

ses services d'aide à la navigation de façon à produire 20 millions \$ de revenus par année.

Les prochaines étapes consisteront à facturer les services de brise-glace et de dragage. On ignore encore comment la tarification pour ces services sera établie, et c'est qui inquiète nombre d'armateurs et de responsables de ports de la voie maritime. On sait par contre que l'ensemble de ces mesures iront chercher 40 millions \$ dans deux ans et 60 millions \$ dans trois ans.

Le député Bernier reproche à la Garde côtière de ne pas avoir effectué d'études d'impact sur l'effet de la facturation des services de brise-glace et de dragage.

Le commissaire de la Garde côtière, John Thomas, a indiqué que les études allaient être entreprises au mois d'avril et devraient être terminées au cours de l'automne.

Denise Bombardier déboutée en appel

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel du Québec a rejeté la requête de l'animatrice Denise Bombardier, qui en appelait d'un jugement de la Cour supérieure la condamnant à verser un dédommagement de 12 500 \$ au psychologue Alain Bouchard pour l'avoir qualifié de pédophile.

« En traitant l'intimé de pédophile l'appelante savait qu'elle ne disait pas la vérité ou était à tout le moins insouciante à cet égard. Ce faisant, elle a passé outre à son devoir et doit assumer un niveau raisonnable de responsabilité pour avoir porté atteinte à son honneur, à la dignité et à la réputation personnelle et professionnelle de l'intimé », ont conclu les juges Michel Proulx, Thérèse Rousseau-Houle et André Forget.

Ils considèrent en outre comme « légitime et raisonnable » le montant des dommages accordés par la Cour supérieure. Le juge Jean-Claude Nolin avait ordonné à l'animatrice de verser au psychologue 10 000 \$ pour dommages moraux et 2500 \$ pour dommages punitifs et exemplaires.

M. Bouchard avait été invité par Mme Bombardier à l'émission *Noir sur Blanc*, le 9 avril 1983. Il avait alors été interrogé sur le contenu d'une lettre ouverte où il prétendait que les relations sexuelles entre un adulte et un enfant ne sont pas nécessairement nocives. Au cours de

l'émission, où l'animatrice avait adopté une attitude dénigratrice, il avait réaffirmé les opinions émises dans cette lettre tout en se défendant d'être un pédophile.

En mars 1989, Mme Bombardier était revenue à la charge dans une entrevue accordée au journal étudiant *Montréal Campus*. « On ne peut pas interroger un pédophile ou un nazi comme n'importe qui. On ne peut pas se faire l'avocat du diable. Je savais qui il était. Je l'ai fait venir pour le dénoncer parce que personne ne l'avait dénoncé », avait-elle affirmé.

L'appelante savait qu'elle ne disait pas la vérité

Venez faire le tour de notre monde

Notre monde a bien hâte de vous voir au nouveau magasin Le Super Monde des Athlètes des Galeries Chagnon à Lévis. Muncef Dhaoudy,

Dominique Côté, Frédérick Bolduc, Andréanne Bélanger, Mélissa Guay, David Boulay, Myriam Siméon, Mariane Sawyer, Étienne Thibault, Carl Bégin, Christophe Faust, Nicolas Morisset et Guylaine Tremblay savent qu'après avoir mis le pied chez nous,

vous ne voudrez plus jamais aller ailleurs. Bien sûr le Super Monde des Athlètes

vous offre les plus grandes marques comme Nike, Adidas, Fila et Umbro, mais le super Monde de notre Super Monde vous offrira en plus un service et un accueil incompara-

Êtes-vous prêt à faire le tour de notre monde?

- Les vidéos les plus branchés
- Les jeux vidéo les plus déments
- Les résultats sportifs les plus récents



1re rangée: Myriam, David, Mélissa, Muncef (gérant).
2e rangée: Nicolas, Frédérick, Guylaine, Dominique, Christophe, Étienne, Martine.

En marchant
En courant
Venez-vous-en!

Le Super Monde des Athlètes
Galeries Chagnon, Lévis

Le quart du réseau routier déficient

Le ministère se contente de maintenir ce taux, faute de budget

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

■ QUÉBEC—Vingt-quatre pour cent des 28 000 km que compte le réseau routier québécois seraient «déficients», selon le directeur du laboratoire des chaussées du ministère des Transports, M. André Bossé. Les importantes coupures de budget anticipées font qu'au ministère, l'objectif se résume à «maintenir ce taux» pour l'année à venir.

M. Bossé explique que les efforts faits de 1990 à 1994 ont permis de ramener le taux de déficience de 33 % à 24 %, pour l'ensemble du réseau routier québécois. Cependant, le budget de 1995-96, ramené de 480 millions \$ à 430 millions \$, n'a pas permis de continuer la réfection progressive du système routier.

Ce n'est pas non plus cette année que cela se fera. En effet, le ministre des Transports, M. Jacques Brassard, a confirmé hier que le budget de fonctionnement serait encore substantiellement amputé pour 1996-97.

L'entretien des routes (déblayage, déglacage, etc.) se poursuivra normalement et avec les mêmes ressources financières, car «la sécurité des usagers est notre priorité. Cependant, l'amélioration, la restauration et le développement du réseau devront se faire avec les ressources restantes», précise-t-il.

Tout en affirmant que «ces coupures ne devraient pas durer, car le système routier est un élément vital de notre société», le ministre Brassard estime que «la situation est critique. Nous envisageons, entre autres, l'option du péage sur les routes pour trouver les

fonds nécessaires à la restauration.»
«Je suis préoccupé, avoue M. Bossé. Un an sans agir, ça va; deux ans, ça commence à poser un problème. On est capable d'attendre les prochains crédits budgétaires, mais l'idéal est évidemment de ne jamais arrêter la réfection. Peut-être aura-t-on du rattrapage à faire plus tard! En attendant, nous aurons besoin de la coopération de tous nos partenaires...»

Le directeur du laboratoire des chaussées désigne évidemment le gel hivernal comme ennemi numéro un des routes québécoises. «Lorsque les routes sont gelées en profondeur, pas de problème: les chaussées sont stables et solides.

Mais lorsque se produit le dégel, la chaussée peut s'enfoncer parce que l'eau emprisonnée sous l'asphalte ramollit le remblayage et ne s'essore pas assez vite. Ce phénomène, la déflexion, nous pousse à imposer des restrictions de charge aux compa-

gnies de transport routier.»
Cet hiver a été particulièrement difficile, notamment en raison des multiples dégels qui ont eu lieu prématurément au mois de février. Fissures et ornières feront donc probablement leur apparition au moment le plus critique de l'année, qui se situe entre la mi-mars et la mi-juin selon les statistiques compilées par le ministère des Transports.

Pour mieux répondre à ces détériorations trop familières, le laboratoire des chaussées a développé toute une panoplie d'instruments ingénieux permettant de prédire l'évolution de la situation climatique et son impact sur les routes.

Les gélomètres d'abord, au nombre de 60 et disséminés un peu partout au Québec, servent à mesurer la profondeur du gel et du dégel dans le sol.

Un orniéro-laser, instrument nouveau développé par le laboratoire des chaussées, permet quant à lui d'analyser le type et la profondeur des «nids-de-poule» sur les chemins. Enfin, un roulemètre installé à bord d'une fourgonnette a été conçu pour recueillir des données sur la régularité du revêtement d'une route — ce qui a un impact direct sur le confort des automobilistes.

«Tous ces équipements nous permettent de faire mieux à un coût moindre, mentionne M. Bossé. De plus, l'application de ces techniques n'implique pas forcément de déboursés additionnels, ce qui ne peut pas nuire dans le contexte économique actuel.»



Les gélomètres servent à mesurer la profondeur du gel et du dégel dans le sol.

Succès de la collecte sélective

■ MONTRÉAL (PC) — C'est maintenant 5 millions de Québécois qui participent à la collecte sélective des déchets, un succès qui dépasse les prévisions de départ.

L'organisme à but non lucratif Collecte sélective Québec faisait hier le bilan de la collecte sélective des déchets dans l'ensemble des municipalités du Québec.

Hier, le président-directeur général André Martel avait des bonnes nouvelles à communiquer aux participants à son assemblée générale annuelle. À ce jour, 5 millions de Québécois font la collecte sélective de leurs déchets dans 800 municipalités. Les objectifs fixés en 1989 dans la Politique de gestion intégrée des déchets solides sont donc dépassés. La collecte en bordure de rue rejoint 75% des Québécois.

La collecte sélective a favorisé l'implantation d'une trentaine de centres de tri au Québec et contribué à la création d'emplois. Collecte sélective estime que 60% des matières recyclables contenues dans chaque sac vert sont réellement récupérées.

En 1995, CSQ a recueilli 3,68 millions \$ auprès de 277 entreprises. Les demandes d'aide des municipalités s'accumulent aussi. Collecte sélective leur a versé 3,2 millions \$ pour la même période.

Cinq millions de Québécois y participent

Deux ans sans agir, ça commence à poser problème

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX

ANNONCÉS PAR LES AUTRES DISTRIBUTEURS AGRÉÉS CANADIENS

AVANT L'ACHAT APRÈS L'ACHAT

DÉTAILS EN MAGASIN

INCROYABLE SOLDÉS!

EN PLUS DE NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS

D'INVENTAIRE DE MARS

ORDINATEURS

NEC

ORDINATEUR AVEC PROCESSEUR PENTIUM® 100 MHZ

IMPRIMANTE HP540 INCLUSE

MONITEUR INCLUS

3899⁹⁹ SOLDE

100 MHZ	16Mo	1,6Go	4X	MPEG	28,8
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDÉO	TÉL./MODEM

ENSEMBLES DE LA SEMAINE

ORDINATEURS

AST

ENSEMBLE POUR ORDINATEUR

TELECOMMODEM 14.4 AVEC HAUT-PARLEURS INCLUS

MONITEUR INCLUS

2569⁹⁹

75 MHZ	8Mo	1,6 Go	4X	MPEG	14,4
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDÉO	TÉL./MODEM

NEC

ORDINATEUR AVEC PROCESSEUR PENTIUM® 75MHZ

IMPRIMANTE HP540 INCLUSE

MONITEUR INCLUS

2899⁹⁹

75 MHZ	8Mo	1,08Go	4X	MPEG	28,8
PROCESSEUR	RAM	DISQUE DUR	CD ROM	CARTE VIDÉO	TÉL./MODEM

OBTENEZ UNE

HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE À ENCRE COULEUR 320 POUR 99\$!

QUAND VOUS ACHETEZ UN ORDINATEUR «PRÉSELECTIONNÉ» EN LIQUIDATION EN MAGASIN

ORDINATEURS SÉLECTIONNÉS PEUVENT VARIER DÉPENDANT DES MAGASINS

CADEAU EN ARGENT À L'ACHAT DE TOUT ENSEMBLE D'INFORMATIQUE COMPLET

OPTION 0% D'INTÉRÊT PENDANT 180 JOURS SUR TOUT

SAC. FRAIS D'ADMINISTRATION 29⁹⁹

IMPRIMANTES

HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 540

- Impression en noir 600 x 300 ppp
- Jusqu'à 3 pages à la minute
- Jusqu'à 16,7 millions de couleurs
- garantie 3 ans

329⁹⁹

HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 600C

- Impression en noir et couleurs éclatantes
- résolution 600x300
- opération à une touche
- impression sur une grande variété de média

359⁹⁹ SOLDE

EPSON

IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE

- Impression en couleur 720x360 ppp
- Automateur de feuilles contient jusqu'à 100 feuilles
- Impression en couleur à toute vitesse

334⁹⁹ SOLDE

EPSON

IMPRIMANTE COULEUR À JET D'ENCRE

- Impression en couleur 720x360 ppp
- Automateur de feuilles contient jusqu'à 100 feuilles
- Impression en couleur à toute vitesse

544⁹⁹

OKIDATA

IMPRIMANTE PUISSANTE OL800E

- 600 PPM pour une qualité supérieure des textes et des graphiques
- Impression rapide 6 pages/minute

569⁹⁹

Canon

IMPRIMANTE LASER

- 600 DPI donne une qualité de texte et de graphique plus raffinée
- deux ans de garantie
- quatrième page par minute
- système d'impression «Microsoft Windows»
- 22 polices «trueType»

499⁹⁹

LOGICIELS ET LIVRES

HOMETAX '95 FINAL EDITION

WIN 8708018

22⁹⁹ SOLDE

COREL DRAW V3.0

• Jusqu'à 1 000 images et symboles «clipart»

• 250 polices

WIN 8708018

79⁹⁹ SOLDE

WING COMMANDER 4

• Le jeu que vous attendez est là

• Jeux fantastique

WIN 8708018

69⁹⁹ SOLDE

TOP GUN FREE WIL PC

WIN 8708018

59⁹⁹

ANGEL DEVOID

WIN 8708018

39⁹⁹ SOLDE

WIN'95 POUR LES NULS

WIN 8708018

24⁹⁹ SOLDE

WING COMMANDER 4 HINT GUIDE

WIN 8708018

19⁹⁹

ACCESSOIRES

LOGITECH

«FIRST MOUSE»

- Votre souris préférée a maintenant un nouveau style
- maintenant avec 2 touches
- très efficace

39⁹⁹

MEMOREX

DISQUETTES 3,5" HAUTE DENSITÉ PRÉFORMATÉES

- Garantie à vie

17⁹⁹

Canon

CARTOUCHE CANON POUR IMPRIMANTE À JET D'ENCRE BC-02 pour BJ-200 et StylusWriter II

1984910

27⁹⁹

PAPIER

POUR PHOTOCOPIEUR XÉROGRAPHIQUE

- Papier haute-qualité
- 20 livres 8 1/2 x 11
- Compatibles avec équipement de haute vitesse et laser
- Boîte de 5000 feuilles

1984900

43⁹⁹

FUTURE SHOP

SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

RUE HOCHÉLAGA

PLACE LAURIER

RUE LAURIER

STE.-FOY PLACE LAURIER

2700, BOUL. LAURIER

650-1999

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

LE MONDE

L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE EN FRANCE

Nouveau massacre appréhendé

■ PARIS (d'après Reuter, AFP et AP) — Appréhendant un nouveau massacre, la police française a interpellé plus de 30 membres de la secte du Temple solaire au cours d'opérations menées depuis mardi dans plusieurs régions de France, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

De source proche de l'enquête, on précise que ces arrestations ont eu lieu dans un but préventif sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Grenoble, Luc Fontaine.

Le magistrat, ajoute-t-on de même source, redoutait une répétition du massacre qui a fait 16 morts parmi les membres de la secte à Saint-Pierre-de-Chérennes, en Isère, dans le massif du Vercors, en décembre dernier, à l'occasion de l'équinoxe du printemps.

Le procureur de la République de Grenoble a délivré au juge Fontaine un réquisitoire supplétif pour « complé- tement d'assassinat commis hors du territoire national » qui va lui permettre d'enquêter à l'étranger: en Suisse et au Canada.

Ce réquisitoire supplétif a été délivré à la suite d'une plainte déposée à Car-

pentras par le parent d'une victime d'un des premiers massacres liés à la secte.

53 adeptes du Temple solaire sont morts en Suisse et au Canada en 1994. Les corps calcinés de 16 autres ont été retrouvés le 23 décembre dernier dans le Vercors. Les corps portaient des impacts de balles et le procureur de la République de Grenoble, Jean-François Lorans, avait parlé d'« assassinat collectif ».

Les interpellations de mardi et hier coïncident avec la diffusion, hier soir, d'une enquête d'Envoyé spécial, sur France 2, visant à démontrer que le premier « suicide collectif » de la secte en 1994, en Suisse, avait été planifié par le gourou Joseph Di Mambro.

Déstabilisé par le risque de révéla- tions sur ses détournements de fonds,

celui-ci aurait prémédité la mort des adeptes récalcitrants et des autres en annonçant un transit vers l'au-delà pour laisser une image sans tache.

Toutefois, des enregistrements téléphoniques retrouvés par les journalistes montrent que si certains adeptes ont été attirés vers ce « transit » par ruse, d'autres étaient tout à fait prêts à aller sur Jupiter ou sur Venus.

Ces conversations ont été enregistrées par Albert Giacobino, propriétaire de la ferme de Chéry, une semaine avant le « suicide collectif ». Il parle notamment du prochain transit avec sa compagne Marie-Lou Rebaudo.

L'enquête aurait été récemment facilitée par la découverte d'une liste de 576 adeptes à travers le monde chez les tailleurs confectionnant les uniformes de cérémonie de la secte.

L'« Ordre du temple solaire » (OTS)

est une organisation ésotérique qui cultive une mystique de fin du monde.

L'organisation descend en ligne directe de l'Ordre rénové du Temple (ORT) dont l'essor était au plus fort il y a une dizaine d'années en France et qui revendique « en les adaptant au monde actuel » les pratiques des Templiers dont le grand-maître, Jacques de Molay, est mort sur le bûcher par ordre de Philippe le Bel en 1312.

Le fondateur et grand-maître de l'OTS Julien Origas, est mort en 1981. Il est remplacé par Luc Jourret, 46 ans, médecin homéopathe à Annemasse (sud-est), décédé lors du drame collectif de 1994.

Le secret absolu est requis des membres de l'Ordre qui stipule dans ses statuts que « la décision est réservée exclusivement au grand-maître, qui est libre de prendre celle qui lui paraît la plus opportune, et tous doivent s'empresser de s'y soumettre ».

Au matin du 5 octobre 1994, 48 cadavres carbonisés ont été retrouvés à Cheiry et aux Granges-sur-Salvan, des villages de Suisse romande dis-

tants de 130 km, et cinq au Québec.

Vingt des 23 corps retrouvés à Cheiry étaient criblés de balles et coiffés de sacs en plastique. Au Québec, certaines victimes, dont un bébé de trois mois, ont été retrouvées sauvagement poignardées.

Des lettres-testaments postées à Genève la veille du carnage ont alors accredité la thèse d'un double suicide collectif mais la justice suisse a estimé qu'il y avait eu « suicide collectif, mais aussi assassinats ».

Si la majorité des adeptes ont accepté de suivre le charismatique gourou Luc Jourret dans la mort en s'empoisonnant, 20 des victimes de Cheiry ont été tuées par balles. Au Canada, il s'agissait bien d'assassinats.

À la veille de Noël, un charnier de membres de l'OTS a été découvert dans le massif du Vercors. Seize cadavres carbonisés, dont ceux de trois enfants et de Patrick Vuarnet, le fils du champion de ski, étaient « disposés pour la plupart d'entre eux en étoile » dans une « mise en scène assez macabre », selon les enquêteurs.

Une secte qui cultive la mystique de la fin du monde

Oeufs de dinosaures retrouvés



Un douanier de Hong Kong exhibe avec satisfaction des oeufs de dinosaures fossilisés saisis un peu plus tôt à la frontière chinoise. Les oeufs en question avaient été volés par des trafiquants d'antiquités. Parmi les antiquités saisies, des vases, des potiches, des statuettes et bibelots de toutes sortes et de grande valeur.

Cessez-le-feu au Guatemala

GUATEMALA (AFP) — Le cessez-le-feu décidé hier par la guérilla et le gouvernement guatémaltèques représente un pas décisif vers la paix et marque également la volonté du nouveau président conservateur, Alvaro Arzu, de s'imposer face à l'armée.

En réponse à une suspension des « opérations militaires offensives » annoncée par l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), le président a « ordonné » à l'armée de mettre fin aux opérations anti-insurrectionnelles et de s'en tenir désormais « uniquement aux activités qui lui incombent » constitutionnellement.

L'une et l'autre parties ont déclaré vouloir marquer ainsi la « confiance mutuelle qui s'est établie, depuis l'arrivée au pouvoir de M. Arzu, en janvier, dans les conversations de paix en cours sous la médiation de l'ONU. Elles entendent aussi réaffirmer leur volonté de les poursuivre jusqu'à mettre fin à un conflit qui, en 35 ans, a fait 100 000 morts, 40 000 disparus et un million de déplacés.

Pour la plupart des observateurs, la promesse lancée par le président, lors de son élection, d'arriver à la paix en sept mois, est désormais réalisable.

M. Arzu qui, comme il devait le révéler plus tard, avait eu des conversations secrètes avec la guérilla, avait exprimé sa volonté de respecter les

accords déjà signés, une attitude considérée comme « constructive » par l'URNG. « La guerre est finie aujourd'hui, même si nous n'avons pas signé la paix », a affirmé le porte-parole de la présidence, Ricardo de la Torre.

Le président de la commission de paix qui représente le gouvernement dans les négociations, Gustavo Porras, a déclaré, quant à lui, que pour la 1re fois, les deux parties vont pouvoir négocier — du 27 au 29 mars à Mexico — sans pression militaire.

Le ministre de la Défense a indiqué, qu'après avoir évalué la situation, les patrouilles militaires pourraient être démobiliées dans plusieurs départements du pays dans les trois prochaines semaines.

En « ordonnant » à l'armée de mettre fin aux opérations militaires et de s'en tenir au rôle défini par la Constitution, le président Arzu a ainsi réaffirmé une nouvelle fois la prééminence du pouvoir civil sur les militaires et assumé son rôle de commandant en chef de l'armée qu'aucun de ses prédécesseurs civils n'avait osé revendiquer.

M. Arzu avait affirmé, après son élection, sa volonté de ne pas lui octroyer un « pouce de plus de pouvoir que ce que prévoit la Constitution » et de mettre « chaque singe sur sa balançoire ».

M. Arzu, est un homme d'affaires qui représente la droite « moderne ».

EN BREF

AUTRICHE

Du rifici au presbytère

Rifici dans le presbytère d'un petit village autrichien: un curé sado-masochiste a poignardé son amant slovaque devenu trop cupide après des ébats amoureux. Le curé de Alt-Weitra, un petit village à 100 km au nord-ouest de Vienne, qui avait déjà la réputation d'être ivre durant ses sermons, s'était entiché d'un jeune homosexuel slovaque lors d'une rencontre dans un quartier chaud de la capitale autrichienne. Il avait ensuite attiré sa conquête dans son presbytère où les deux hommes se livraient à des jeux sexuels pervers. Selon deux quotidiens citant hier des sources policières, l'affaire a mal tourné dans la nuit de lundi à mardi à la suite d'une querelle d'argent lorsque le curé, âgé de 37 ans, a planté un couteau de cuisine dans le dos de son amant. Ce dernier a néanmoins réussi à s'enfuir et alerter la police qui a arrêté le prêtre. (AFP)

ROYAUME-UNI

Du rifici là aussi, mais pour un vibreur

Un centre de tri postal de l'île de Wight (sud de l'Angleterre) a été évacué et plusieurs routes bloquées, hier, à la suite d'une alerte à la bombe provoquée par un colis contenant... un vibromasseur. La police de Freshwater a été alertée hier à l'aube par un employé du centre de tri, intrigué par un colis émettant une sorte de petit bourdonnement d'origine électrique. Les policiers ont immédiatement évacué le centre et bloqué plusieurs routes avoisinantes. « Nous avons appelé la destinataire du colis, une dame de l'île, et elle ne voyait pas du tout quel paquet pouvait lui être adressé, bien que son anniversaire soit pour bientôt », a raconté l'inspecteur Steve Evans. Puis le sergent Gordon Penney s'est dévoué pour ouvrir le paquet, dans une arrièr-cour du centre de tri. Il y a découvert un vibromasseur à piles en parfait état de marche. « C'était assez gênant, bien sûr, mais il fallait passer par toutes les procédures de sécurité », a dit l'inspecteur Evans. L'engin a été dûment réemballé et acheminé à sa destinataire. (AFP)

Nouveaux billets de banque



Ces nouveaux billets de 100\$ US émis hier sont inimitables ou presque, explique ce fonctionnaire du Trésor américain, en précisant que les nouveaux billets sont le fruit de cinq ans d'efforts pour prévenir la contrefaçon.

TAÏPEÏ

Pékin s'en prend aux États-Unis

TAÏPEÏ (AFP) — La Chine a accusé hier les États-Unis d'alimenter la tension dans le détroit de Formose en ayant autorisé de nouvelles ventes d'armes à Taïpei, à deux jours de la première élection présidentielle au suffrage universel sur l'île nationaliste.

Taiwan a par ailleurs procédé à des manoeuvres militaires limitées, comportant une simulation de combats contre des opérations de débarquement et aéroportées. Parallèlement, les exercices d'envergure lancés au début du mois par Pékin, à l'origine de la tension dans la région, ont sensiblement baissé d'intensité depuis mercredi.

« Il est irresponsable de la part des Américains de vendre des systèmes d'armes sophistiqués dans une région sensible et à un moment délicat », a déclaré Shen Guofang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Washington, qui s'était déjà attiré les foudres de Pékin, en 1992 en signant un contrat de vente de 150 F-16 à Taiwan, a accepté de vendre des missiles sol-air portables Stinger, un système de visée et de navigation destiné à équiper des avions de combat et du matériel électronique.

Dans sa première réaction à cette approbation américaine, le gouvernement taïwanais a expliqué que l'île devait renforcer sa capacité de défense à la lumière des récentes tensions avec la Chine.

Pour Pékin, cette coopération est une preuve supplémentaire du soutien manifeste de Washington au régime taïwanais, d'autant qu'elle survient alors qu'un 2e porte-avions américain, le *Nimitz*, vogue en mer de Chine du Sud en direction de Taïwan, où croise déjà l'*Independence*.

Lorsque le *Nimitz* sera sur la zone, l'armée américaine comprendra 18 bâtiments de guerre, selon le commandement de la septième flotte américaine au Japon.

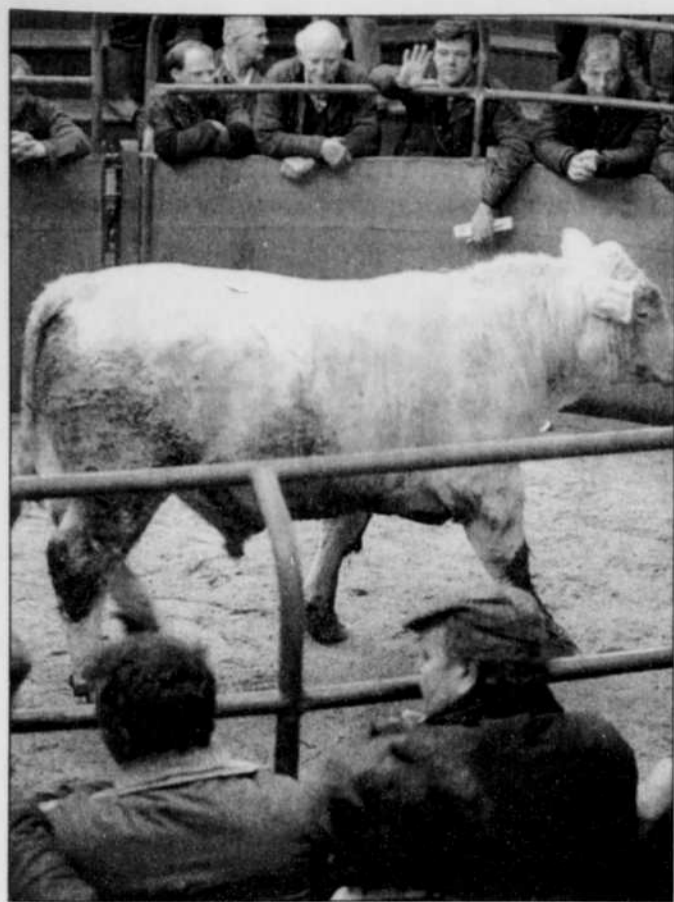
Selon des informations non confirmées par Washington, l'un de ces navires pourrait traverser le détroit de Taïwan ce week-end, au moment où les électeurs taïwanais vont, pour la première fois, élire demain leur président au suffrage universel.

Peu d'experts militaires à Taïwan prennent toutefois au sérieux le risque d'un affrontement sino-américain à l'approche de l'élection à Pékin, sauf si Pékin accepte de perdre un ou deux avions pour porter l'affaire à l'ONU.

VACHE FOLLE

La G.-B. prête à supprimer son cheptel

La maladie étant transmissible à l'homme, la viande de boeuf anglaise commence à être bannie en Europe



Les vaches tournaient en rond hier dans leur enclos aux divers marchés britanniques où les acheteurs potentiels se montraient hésitants par crainte d'un effondrement de la consommation donc des prix.

LONDRES (d'après AFP, AP et Reuter) — Le gouvernement britannique serait prêt à abatre la totalité du cheptel bovin du pays, soit 11 millions de têtes, si les scientifiques le recommandent pour éradiquer tout risque de transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle », a affirmé hier le ministre de la Santé Stephen Dorrell, dans l'espoir d'apaiser le vent de panique qui s'est emparé de la G.-B. et de l'Europe.

M. Dorrell, cherchant visiblement à rassurer les consommateurs potentiels de viande de boeuf, a affirmé que lui-même et ses deux jeunes enfants « continuent de manger du boeuf ».

Les premières pages de la presse britannique attestent hier du vent de panique qui a saisi le pays après l'admission, pour la première fois mercredi, par le gouvernement, qu'il existe une possibilité de lien entre une forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) et la maladie dite « de la vache folle » de ce lien.

« C'est l'une des options ouvertes » mais « ce n'est pas une recommandation » reçue de la part des experts, a déclaré M. Dorrell sur la

BBC-radio, en parlant de la suppression du cheptel anglais.

« L'avis actuel des experts est que les risques liés à la consommation de viande de boeuf et de produits à base de boeuf sont extrêmement faibles », tant que le gouvernement fait respecter les précautions sanitaires requises, ce qui est le cas, a insisté le ministre.

Le ministère de la Santé a annoncé le déblocage de 4,5 millions de livres pour un programme de recherche immédiat et approfondi sur cette possibilité de lien.

Cette annonce a fait l'effet d'une bombe en G.-B. et en Europe, où plusieurs pays ont décidé de suspendre les importations de viande bovine et de bovins de Grande-Bretagne.

Des rayons des supermarchés aux cantines des écoles, la G.-B. était parcourue hier par un vent de panique.

La psychose a augmenté avec les pronostics de scientifiques selon lesquels, « dans un scénario catastrophe, entre 5000 et 500 000 personnes par an » pourraient être atteintes de cette maladie de « Creutzfeldt-Jakob » au siècle prochain, une fois passée la période d'incubation qui peut aller jusqu'à 30-40 ans.

En G.-B., les écoles de deux régions de plus se sont jointes aux 10 000 établissements (un tiers du total) qui ont déjà banni le boeuf sous toutes ses formes des tables de leur cantine, à la suite d'alertes précédentes.

Et les chaînes de supermarchés redoublaient de communiqués donnant les garanties sanitaires sur la provenance et la manipulation de leur viande de boeuf.

Les éleveurs britanniques craignaient hier que le recul des ventes de viande bovine observé depuis Noël ne se transforme maintenant en un effondrement.

Les Britanniques, qui comptaient déjà la plus forte proportion de végétariens en Europe, s'abstiennent de plus en plus d'acheter du boeuf dans les supermarchés en raison de la « psychose de la vache folle ».

L'encéphalite spongiforme bovine (ESB), nom scientifique de la maladie de la vache folle, a atteint plus de 150 000 bêtes depuis 1986 en Grande-Bretagne.

« J'ai toujours été persuadée que ce sont les 'beefburgers' qui ont causé la maladie de ma fille », déclare la mère de Vicky Rimmer, âgée de 18 ans, qui se trouve dans un coma végétatif depuis trois ans.

VITE! CETTE OFFRE
SE TERMINE LE 24 MARS!

RÉPIT EN MARS!

Mars est le mois de la relâche et annonce un bon répit chez Léon!
Absolument Aucun acompte, MÊME PAS LES TAXES!



King Koil



LE PLUS GRAND CHOIX
DE FAMEUSES MARQUES
AU PAYS!

PRIX AUSSI BAS QUE

99\$

MATELAS 1 PLACE



À VOTRE GOÛT, BLANC OU NOIR

À cet incroyable prix vous obtenez un bureau, un miroir, une tête de lit et 2 tables de chevet. Beau fini, commode 199\$

499\$
PRIX MIRACLE

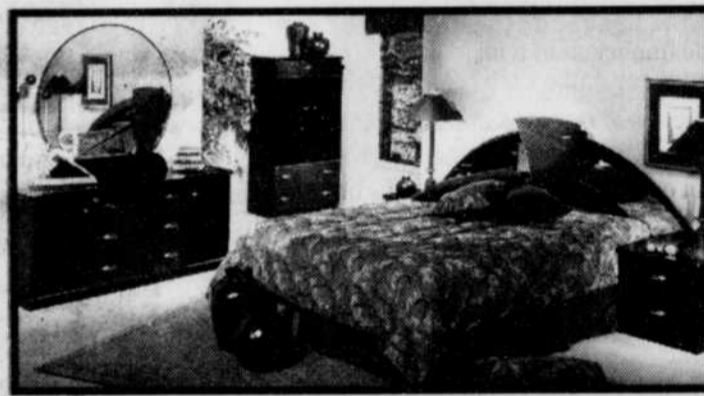


ÉTONNANT MOBILIER CHAMPAGNE

Ensemble super lustré comprenant un bureau, un miroir, une tête de lit et 2 tables de chevet. Armoire 499\$

999\$
PRIX MIRACLE

**EMPORTEZ-LE
VOUS-MÊME
ET ÉPARGNEZ
DAVANTAGE!**
(Nous vous accorderons un rabais pour votre effort!)



LE REFLET DE VOTRE VIE MODERNE

Spectaculaire ensemble 2 tons comprenant un bureau, miroir, tête de lit et 2 tables de chevet. Armoire 369\$

899\$
PRIX MIRACLE



BEAUTÉ AUBERGINE ET BLANCHIE

Ensemble comprenant un bureau, un miroir, une tête de lit et 2 tables de chevet. Armoire 599\$

1 299\$
PRIX MIRACLE

C'est vrai! Durant l'Événement «La Formule Miraculeuse» de Léon, vous ne payez

PAS UN SOU!!!

PAYEZ 1 AN APRÈS LE MOIS DE LIVRAISON

Absolument **AUCUN** acompte, **MÊME PAS LES TAXES**, **AUCUN** intérêt et **AUCUN** paiement mensuel durant un an! *Sur tous les meubles, électroménagers et électroniques en magasin!

Leon
RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
Centre commercial
Greenfield Park
387, boul. Taschereau
MONTRÉAL 961-6968
GREENFIELD PARK
696-9400

Leon
LAVAL
Centre 2000,
boul. St-Martin Ouest
sortie 9 de l'autoroute
des Laurentides
MONTRÉAL 336-7741
LAVAL 688-3851

Leon
VANIER
100, Chabot
à proximité
des Halles
Fleur de Lys
683-9600
QUÉBEC

Leon
SAINTE-FOY
2600,
boul. Laurier
Place de
la Cité
657-6902
QUÉBEC

Leon
DEPUIS 1909

LA SEULE CHAÎNE DE
SUPER MAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS

****AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**

OUVERT LE DIMANCHE
de midi à 17h

*S.A.C. Les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Les prix varient selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats.

**Livraison sans frais dans les zones désignées. Le solde et les taxes sont dus le 15e jour du 12e mois après le mois de livraison laquelle est obligatoire avant le 15 juillet 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.